

PARC DES COTEAUX RIVE DROITE

Séminaire 31 mai 2011

Domaine de Séguinaud – Bassens



ACTES DU SEMINAIRE



PARC DES COTEAUX RIVE DROITE

Programme du séminaire du 31 mai 2011 – Domaine de Séguinaud – Bassens

Le Grand Projet des Villes – Rive Droite proposait le 31 mai 2011 une journée d'information et de travail consacrée au parc des Coteaux, à ses aménagements, sa gestion, son animation, sa promotion, son rôle dans le développement et le rayonnement de la Rive Droite et dans la préservation du cadre de vie.

Accueil par Jean Pierre Turon, maire de Bassens

Introduction de Vincent Feltesse, président de la Cub

Rencontres

> le parc des Coteaux, colonne végétale de la Rive Droite

Représentant 400 hectares d'espace vert en coeur d'agglomération, les coteaux de la Rive Droite, espace naturel protégé, deviennent au fil du temps et des projets, un parc urbain, le lien vert qui relie et irrigue les 4 communes du GPV et un marqueur identitaire fort.

avec Graziella Barsacq - paysagiste, Christophe Bouriette - urbaniste, Dominique Stevens – direction de la Nature Cub, Yvan Detraz - Bruit du frigo, Claire Lasserre – ville de Cenon, Etienne Parin - GPV, Jean-Noël Tournier - paysagiste, Jean-Pierre Turon – maire de Bassens, Marion Vaconsin - paysagiste, Pascale Wertheimer – ville de Floirac

> Le parc des Coteaux : la révélation

Riches de ce patrimoine collectif, les 4 villes du GPV poursuivent désormais l'objectif de faire (mieux) connaître le parc des Coteaux, de le révéler et d'en développer les usages afin qu'il tienne pleinement sa place dans le développement de la Rive Droite.
avec Laurent Agut - LA Projects, Charlotte Hüni - GPV, Yvan Detraz - Bruit du frigo, Gérald Elbaze - Médias-cité

Conclusion par les grands témoins

Francine Fort – directrice générale d'arc en rêve centre d'architecture et Stéphane Hirschberger - architecte

Ateliers de réflexion

- vers une charte intercommunale, *animé par Emmanuel Nagoua - Lormont*
- sensibilisation, formation, éducation, *animé par Alexia Sonnois - Côté Sciences*
- culture et événements dans le parc, *animé par Charlotte Hüni - GPV*
- sports et loisirs nature dans le parc, *animé par Philippe Escousse - Cenon*

Conclusion de la journée

Dialogue avec les grands témoins, les maires des villes du GPV et les représentants de la Cub, du Conseil général et du Conseil régional.

PARC DES COTEAUX RIVE DROITE

Séminaire 31 mai 2011

Domaine de Séguinaud – Bassens



RENCONTRES

ACCUEIL

Joël Aubert, rédacteur en chef d'Aqui.fr

Bienvenue à Bassens pour ce séminaire du parc des Coteaux. Jean-Pierre Turon, dites-nous d'abord quelques mots sur Bassens et peut-être aussi pourquoi ce séminaire se déroule ici.

Jean-Pierre Turon, maire de Bassens

Bassens en quelques mots c'est 1 000 hectares, 7 000 habitants et une zone industrielle portuaire qui occupe 60 % du territoire communal. Depuis plus de 40 ans, les différentes équipes municipales qui se sont succédées ont tenu à sauvegarder deux poumons verts qui existaient au nord et au sud de la commune.

Progressivement, la collectivité s'est rendue propriétaire de deux grandes entités, une au nord, il s'agit de Beauval et une autre au sud, constituée de Séguinaud, des Griffons et plus récemment des 10 hectares de Panoramis. Le concept du parc des Coteaux, apparu après les premiers échanges dans le cadre du GPV, allait donner tout son sens à ce qui était fait sur Bassens et sur les 3 autres communes, à savoir Lormont, Cenon et Floirac. Ce concept réutilisait la fameuse coulée verte qui figurait déjà depuis longtemps sur des plans d'urbanisme, mais cette réalité paysagère n'était pas encore une réalité conceptualisée pour devenir opérationnelle au service des habitants.

Ce concept de parc des Coteaux avec ses parcs disséminés du nord au sud, a plusieurs originalités. Tout d'abord ces parcs dominent le fleuve avec de nombreux belvédères. Ensuite, les parcs sont très proches des lieux habités et, malgré leur dissémination, forment ensemble un parc d'agglomération tout à fait original. Ce parc des Coteaux demande à être mis en valeur, il doit être un lieu d'accueil pour les habitants de nos communes et de toute l'agglomération. C'est ce travail auquel nous sommes, vous êtes, invités à participer afin que ce parc devienne une réalité au-delà des aménagements qui y sont faits. Et le lieu où nous sommes, à savoir Séguinaud, est assez révélateur de ce que sont la plupart de ces parcs : un lieu proche de zones habitées, avec des équipements - les uns culturels, les autres sportifs ou de loisirs - qui se trouvent à côté d'espaces dits naturels avec des parties très aménagées et d'autres moins, voire pour certaines à l'abandon, mais qui ne demandent peut-être que quelques subtiles retouches.

Ce qui est surtout important c'est le lien, et c'est pour cela que Séguinaud est aussi caractéristique. Car juste à côté, à quelques mètres, il y a la commune de Lormont, et là, il y a création des hommes, mais création utile des hommes : la côte GT (côte de la Garonne *ndlr*) qui crée une rupture qu'il faut dépasser. C'est pour cela que nous fondons beaucoup d'espoir dans la passerelle qui reliera par-dessus la côte GT nos deux communes. Parce que le lien, et c'est une partie des travaux qui auront lieu dans la journée, est un élément extrêmement important du parc des Coteaux.

Ce matin, nous verrons ce qui a été et ce qui est fait, mais aussi ce qui reste à faire : les cheminements, la signalétique qui ne devra pas être quelconque, qui devra être un signal, une invitation à venir, on peut aussi parler des belvédères à mettre en valeur et à multiplier... Autant de pistes pour lesquelles je vous invite à faire preuve d'imagination et à apporter votre contribution.

Enfin l'animation du parc sera aussi un élément important, une animation ponctuée dans le temps et dans l'espace. PanOramas, dont la première édition avait été inaugurée sur ce site de Séguinaud, a révélé le parc en 2010, il travaillera en 2012 à sa reconnaissance.

Il nous reste beaucoup à faire avec l'aide des uns et des autres, et je n'oublierai pas les collectivités, ici bien présentes, car ce projet exige des financements.

Financements qui doivent désormais rapidement être finalisés afin que tout cela corresponde à notre rêve, un rêve auquel vous allez contribuer tout au long de la journée.

INTRODUCTION

Joël Aubert

Merci monsieur Turon de cette invitation au rêve. Nous allons donc essayer de rêver ensemble. Je passe désormais la parole à Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Bonjour à toutes et à tous et merci de votre présence nombreuse pour ce séminaire de travail. Cela fait quelques années que, sur la communauté urbaine, plusieurs initiatives émanent des territoires et des communes pour mettre en valeur les parcs et la nature. Ici, le parc des Coteaux avance à vive allure, correspondant, d'une certaine manière, à une progression du GPV après tout le travail de renouvellement urbain. Aujourd'hui, dans l'agglomération, se posent les questions culturelle et naturelle, il y a au nord la presque île d'Ambes, au bord du fleuve le parc aux Angéliques, sur l'autre rive le parc des Jalles ou encore le parc du Bourghail...

On voit bien depuis quelques années qu'il y a une envie de nature, de parcs, de cheminements sur l'agglomération, mais ces envies pour l'instant n'ont pas été totalement satisfaites ce qui génère une certaine frustration. On a certaines réussites, plutôt dans la ville-centre où effectivement il y a eu une réappropriation forte des choses, et on a des projets qu'on porte depuis une dizaine d'années avec un bilan que je considère comme mitigé, et avec dix ans de recul, on se dit que, finalement, vu l'extraordinaire potentiel qu'on a sur le territoire communautaire, on pourrait aller un peu au-delà.

La communauté urbaine de Bordeaux est à un moment charnière. On voit bien ces initiatives communales, on voit bien qu'on a sur le territoire plusieurs maîtres d'œuvre talentueux, dont Graziella Barsacq, l'équipe Bourriette et Vaconsin et Stéphane Hirschberger présents aujourd'hui, et l'on pense qu'il y a une véritable bascule qui doit se faire sur ces questions de nature. Bascule parce qu'on est en train de monter en puissance sur la construction de la métropole, sur l'objectif de production de logements, d'emplois bien sûr, mais il faut qu'on aille plus avant sur cette question de la nature. C'est ce qui terrorise certains depuis un peu plus d'un an que je parle d'Eden métropolitain. L'Eden métropolitain c'est l'articulation de l'Eden, parc par essence, avec l'emploi, l'habitat, le déplacement et la nature.

Dans la vision partagée qu'on est en train de construire au niveau de la communauté urbaine de Bordeaux au travers des rencontres avec la population, dans les ateliers

de la fabrique métropolitaine, cette question de la nature est présente, voire extrêmement présente. Donc, symboliquement, dans la nouvelle organisation de la communauté urbaine de Bordeaux, il y a une direction de la Nature, dirigée par Dominique Stevens qui interviendra en fin de matinée.

Nous sommes en train d'avancer aussi sur la biodiversité, sur l'agriculture de proximité, sur le retour du maréchage avec deux zones identifiées rive gauche, une sur la vallée des Jalles, l'autre sur Pessac-Mérignac. Malgré tout cela, on a le sentiment qu'il va falloir encore aller un peu plus loin. Donc nous réfléchissons aujourd'hui sur l'évolution des compétences de la communauté urbaine de Bordeaux, et nous nous disons que, sur certains territoires, il nous faudra peut-être, être plus présent. On voit bien au niveau national que les parcs qui ont réussi à faire un bon en avant, je pense du côté de Nantes ou à la Deûle ou du côté de Lyon, à chaque fois bénéficiaient d'une présence forte de la puissance publique.

Dans la stratégie métropolitaine que j'ai évoqué tout à l'heure, il y a douze grands travaux métropolitains tels Hercule bien sûr ou Eraclès, et dans ces douze grands travaux il y a notamment la question de la nature. Le parc des Coteaux est un peu à l'avant-garde de cette dynamique métropolitaine. La biennale panOramas que vous avez faites l'an dernier était certes un coup d'essai mais déjà un coup de deux mètres. Nous sommes en train de réfléchir nous aussi sur des événements d'agglomération qui structureront les choses et la question de la nature peut vraiment jouer ce rôle.

En conclusion, je dirai que cela fait quelques années que les élus et la population ont conscience de ce potentiel parce qu'il est source de plaisir et de divertissement.

Il peut-être aussi source de richesse économique tout en étant, malgré tout, extrêmement gratuit. D'une certaine manière, c'est un espace de liberté.

La communauté urbaine de Bordeaux est à un moment de bascule, de réflexion et d'observation parce que ce sont des métiers un peu nouveaux pour nous.

La problématique de l'ingénierie va quand même se poser, on sait faire de l'ingénierie à petite échelle, maintenant comment passe-t-on de 5, 10, 15 hectares à 100, 200, 500 hectares... 400 pour vous et 35 000 pour l'ensemble de l'agglomération bordelaise !

RENCONTRES

LE PARC DES COTEAUX : COLONNE VEGETALE DE LA RIVE DROITE

> La genèse

Joël Aubert

Merci Vincent Feltesse pour cette introduction. Nous ouvrons désormais la première table ronde consacrée à la genèse du projet et sa traduction dans les 4 villes du GPV. Commençons par inviter Yvan Detraz, co-directeur du Bruit du frigo, Jean-Noël Tournier, paysagiste, Etienne Parin, directeur du GPV, Graziella Barsacq, paysagiste et enfin Christophe Bouriette, urbaniste et Marion Vaconsin, paysagiste.

Yvan Detraz, c'est vous qui avait guidé la première randonnée sur le parc en 1999 c'est ça ?

Yvan Detraz, co-directeur du Bruit du frigo

Bonjour à tous, je suis très honoré qu'on me donne la parole en premier pour parler de la genèse du projet de parc des Coteaux. L'image de randonnée que vous voyez derrière moi a été prise sur le parc des Coteaux, on pourrait pourtant se croire tout à fait ailleurs car peu d'éléments permettent de repérer qu'on est bien sur l'agglomération bordelaise. Nous avons été de modestes contributeurs à l'émergence de ce projet. Cette photo date de 1999, date à laquelle nous avons entamé une réflexion sur la question de l'espace public dans l'agglomération bordelaise. Le parc des Coteaux faisait évidemment partie des territoires qu'on voulait explorer un peu plus en profondeur. Nous avons donc mené des marches qui ont sillonné l'agglomération pour tenter de démontrer la continuité potentielle que nous percevions, notamment à travers la cartographie. Une continuité, d'une forme peut-être nouvelle, d'espaces publics en périphérie de ville, composés majoritairement de lieux un peu délaissés que la ville n'avait pas encore grignotés. Le parc de Coteaux faisait partie de cet ensemble. Il y a eu 3 mois d'arpentage et de cartographie minutieuse de ces espaces potentiellement publics de l'agglomération bordelaise et on a alors très bien vu se dessiner ce qu'est aujourd'hui le parc des Coteaux, cette espèce de continuité verte qu'on apercevait effectivement sur les cartes et les photos aériennes. Nous sommes allés au-delà du travail de relevé cartographique et avons voulu faire un geste un peu fort, un peu symbolique, qui était l'organisation, en 2002 d'une randonnée de deux jours au départ de Florac afin de démontrer la continuité spatiale physique de tous ces espaces et leur relative fluidité. L'hypothèse était de dire qu'il y avait possiblement dans ces lieux-là, un renouvellement de la notion d'espaces publics et de la notion de lieux communs dans la ville. Nous faisons le constat, pour résumer un peu vite, d'une forme de disparition de la notion d'espaces publics dans l'urbanisme actuel. Nous avons organisé des marches sur d'autres parties de l'agglomération, dans d'autres villes, pour tenter de démontrer qu'il y avait un vrai potentiel dans les périphéries. Nous n'avons jamais vraiment quitté le territoire des Hauts-de-Garonne dans lequel nous avons régulièrement organisé des marches et des randonnées.

Nous avons récemment refait, à l'occasion de panOramas 2010, quasiment le même trajet que 10 ans plus tôt. Près de 200 personnes ont participé à cette marche.

Joël Aubert

J'imagine que cette découverte a été passionnante...

Yvan Detraz

Complètement, mais nous ne sommes pas les seuls. Nous avons fait partie des gens qui ont mis un coup d'éclairage à un moment donné sur ce territoire, mais quand on était étudiant à l'école d'architecture de Bordeaux, pas mal d'étudiants portaient déjà un regard attentif sur ces territoires, pas forcément sur la question de l'entité du parc des Coteaux, mais sur certains lieux du parc qui étaient des lieux d'aventure et de découverte.

Joël Aubert

Vous me donnez l'occasion de passer le relais à Jean-Noël Tournier qui va nous parler de l'implication de l'école d'architecture et du paysage dans la genèse du projet.

Jean-Noël Tournier, paysagiste-urbaniste

Je vais vous parler de deux choses. Mon rôle comme enseignant à l'école de Bordeaux et mon rôle comme paysagiste-urbaniste libéral puisque j'ai travaillé sur une des premières opérations du parc. Je suis donc paysagiste-urbaniste à Bordeaux depuis bientôt 30 ans et c'est vrai qu'on parle depuis longtemps du parc des Coteaux. Les premières réflexions datent de 98-99, mais bien avant, dans les années 80, j'ai travaillé à Lormont, Cenon et Floirac et cela faisait partie des choses qui traînaient. Comme enseignant à l'école d'architecture et du paysage de Bordeaux, il y a une dizaine d'années, nous avons l'habitude de faire un module de projet de fin d'année en commun entre étudiants architectes et étudiants paysagistes. Et, cette année-là, en 2002, en discutant avec Etienne Parin, on a pris le parc des Coteaux comme sujet pour faire réfléchir les étudiants. C'était au tout début du projet, après les premières réflexions qui viennent d'être évoquées. On a travaillé pendant un an sur ce sujet et on a fait un document qui était une somme d'idées et de réflexions, puisque l'intérêt de réfléchir avec des étudiants c'est que cela peut aller très loin dans tous les sens. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le GPV et cela a permis de poser quelques pierres supplémentaires aux premières réflexions. C'était une expérience à la fois pédagogique et territoriale absolument passionnante puisque cela a fait découvrir aux étudiants que la question du territoire et du paysage pouvait être à la fois multiple, complexe et très intéressante. C'est intéressant de voir aujourd'hui où ce projet en est. Il a avancé et ce n'est pas fini, c'est loin d'être fini, ça ne sera jamais fini d'ailleurs. Ce travail avec les étudiants de l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux a fait partie des petites pierres posées autour de ce projet. Comme paysagiste, je suis intervenu pour la ville de Bassens sur le parc Beauval. Ce que ce parc a d'intéressant dans le dispositif du parc des Coteaux c'est qu'il est la tête de pont, c'est le premier géographiquement. Il est au-dessus de l'estuaire, on a une vue magnifique et il avait été, comme tous les parcs, absolument massacré par

les tempêtes de 1999/2000. Le travail que nous avons fait avec la Ville n'est pas un projet d'aménagement, c'est un projet de remise en état, de remise à niveau. En 2000, les deux tiers des arbres étaient tombés. Pour notre projet, nous sommes repartis d'une photo datant de 1950 qui montrait l'état du parc encore en fonctionnement comme exploitation et territoire agricoles. C'était intéressant parce qu'on retrouvait beaucoup de choses. On a travaillé sur les données historiques, et en particulier sur les cadastres anciens, et nous avons essayé de rétablir un cadre dans lequel la Ville pourrait petit à petit installer un parc contemporain. Ce qui a été fait entre 2005 et 2009 à Beauval, c'est juste les fondations. Il s'agissait de nettoyer, replanter, remettre en place une structure. Il faut désormais que la nature fasse son travail, que ça pousse. Le travail que nous avons fait est à l'échelle d'une génération. Les arbres que nous avons plantés avec monsieur le maire commenceront à être intéressants dans 10 ou 15 ans. Ce qui est intéressant, c'est que la nature est longue à se mettre en place, par contre les usages eux vont très vite. Ce qui m'a le plus intéressé dans ce projet, c'est qu'après le nettoyage et la réorganisation de quelques cheminements, on s'aperçoit que ce parc est de plus en plus fréquenté. C'est devenu un lieu de promenade alors qu'il est à peine commencé et loin d'être fini.

Joël Aubert

Merci de nous rappeler cette notion du temps importante quand on aborde un sujet comme celui-là. Etienne Parin, directeur du GPV et Jean-Pierre Turon, vont nous parler maintenant de la méthode.

Etienne Parin, directeur du GIP GPV

Effectivement nous sommes en 2002, les étudiants architectes ont arpenté le territoire, ont travaillé sur un atelier, on se dit désormais qu'il va falloir mettre en mouvement ce travail et nous organisons un séminaire, déjà à Bassens, à la salle des fêtes, pour lancer l'idée d'un plan guide. Nous avons fait un appel à candidature et avons recruté 5 équipes, mais nous n'avions pas beaucoup d'argent donc on leur avait donné une semaine, 5 jours de travail, le 6e étant un jour de présentation d'une heure et demie... La présentation s'était tenue au Bois-Fleuri à Lormont, en public, c'était extrêmement intéressant. Un vrai moment d'acculturation sur cette idée d'un parc public. Nous avons eu des présentations très contrastées, certains paysagistes voyaient plutôt une espèce de rempart au plateau, d'autres un élément de trame verte assez banalisé, Hans Kremers qui était un des 5, voyait un parc très orienté vers la préservation d'un espace naturel un peu sanctuarisé, etc. et nous avons finalement, après beaucoup de réflexion, choisi l'équipe de Jean-Pierre Clarac, un paysagiste installé à Sophia Antipolis et qui était associé à un écologue de la faculté de Nice et à un urbaniste, Laurent Fagart, bien connu dans le Bordelais.

Ils ont travaillé à partir de maquettes sur la réalisation d'un plan guide. L'idée, assez proche du reste d'un autre concept proposé par Linda Leblanc une consœur paysagiste, était celle d'un collier de perles avec une trame continue sur les 12 kilomètres à vol d'oiseau qui font 25 kilomètres en déroulé. Il y a l'unité du parc, mais il y a aussi sa diversité de sites avec des caractères différents. Beauval on vient d'en parler, Séguinaud nous y sommes, quand vous êtes à l'Ermitage, on le verra tout à l'heure,

c'est encore autre chose. Donc chaque site a sa personnalité et Jean-Pierre Clarac déclinait un certain nombre d'idées thématiques, à Séguinaud par exemple, le jardin des floralies... Les choses un petit peu évoluées au cours des années, ce qui est complètement logique et normal et le projet a donc été donné à faire aux différentes communes. Nous n'avions pas un financement extrêmement important et à l'époque on a fait un peu avec les moyens du bord. Chaque ville a rebondi sur le plan-guide de Clarac.

Jean-Pierre Turon

S'il n'y avait pas eu le GIP GPV et Etienne Parin pour animer, le concept risquait de rester sur une étagère. On rêve, mais après il faut mettre en œuvre et il y a alors besoin d'une animation permanente pour qu'à la fois on travaille sur le particulier, c'est-à-dire que chaque commune travaille sur ses parcs, mais qu'au-delà de l'entité de chaque parc et de son identité proprement dite, on intègre l'ensemble parc des Coteaux. C'est ce lien, ce fil conducteur qui donnait du sens, de l'étoffe je dirais, à l'ensemble.

Joël Aubert

Je voudrais passer sans plus attendre la parole à Graziella Barsacq qui va nous parler d'une application particulière du concept parc des Coteaux, sur le parc de l'Ermitage, à Lormont.

Graziella Barsacq, paysagiste

Nous avons eu le plaisir d'être retenus en 2003 par la mairie de Lormont dans le cadre du Grand Projet des Villes pour mener à bien la 1ère partie de l'aménagement du parc de l'Ermitage (il y a une 2ème partie qui doit se poursuivre). Ce parc de l'Ermitage est à la fois un des maillons importants du parc des Coteaux, mais aussi une exception. En effet, il naît de la destruction du coteau et de son exploitation par la carrière des ciments Polliet de 1925 à 1975 à peu près. Et c'est de cette destruction, par la renaturation que renaît le parc.

C'est un jardin extraordinaire qui nous a été donné d'ouvrir au public. Extraordinaire parce qu'il est le lieu de cette renaturation, d'une formidable énergie vivante qui s'est mise en place de façon assez étonnante dans un chaos laissé par l'homme. Le parc de l'Ermitage est un maillon dans l'horizon boisé du parc des Coteaux et il participe aussi à ce grand corridor écologique qui est constitué par ce parc de Bassens jusqu'à Floirac et je dirais même au-delà, Bouliac et plus loin encore. En même temps, il est aussi dans cette continuité des grandes vues aériennes qui donnent sur la ville et qui sont des lieux sublimes de contemplation et de compréhension de la ville.

En 2003 nous avons été retenus, en 2005 on a commencé les travaux et on les a finis en 2007. Ce parc public a été créé à la demande de la commune avec pour objectif de reconnecter ce site complètement oublié, abandonné, aux quartiers populaires qui sont autour, mais aussi au bourg de pêcheurs de Lormont et à la Garonne bien évidemment. Il y avait aussi une demande, en plus de cette ouverture au public, de créer un grand plan d'eau qui puisse permettre de générer de nouveaux usages. Ce qui est étonnant dans ce parc finalement c'est qu'il ne ressemble à rien,

il n'est pas un lieu de nature conventionnel, c'est un chaos et de ce chaos naît une nature improbable, un lieu improbable, un ailleurs dans la ville.

Notre travail a été aussi de mettre en valeur cette plongée dans l'étang géologique et de révéler notamment toute cette approche de la géologie depuis les graviers ocres qu'on retrouve sur les surfaces en haut jusqu'au calcaire à astéries dans lequel on va traverser. Notre travail, au-delà de cette géologie, c'était de faire comprendre une sorte d'immersion dans la nature. Cet ailleurs est étonnant, il est en-dehors de la ville et en même temps dans la ville. Au fur et à mesure qu'on bascule à l'intérieur du site, on entre dans la nature et on oublie la ville et en même temps le pont d'Aquitaine est parfois là, le bruit du train nous rappelle cette proximité.

Une première approche très importante était de faire un inventaire très précis de l'écologie et de la biodiversité de ces lieux qui sont d'une très grande biodiversité. On se rend compte aujourd'hui que tous ces espaces qui ont été fortement modifiés par les hommes puis laissés à la nature sont des lieux de très grande biodiversité. Il y a de plus en plus de recherches sur ces sujets et je pense que c'est un élément important car c'est une vision positive de la ville. L'homme modifie des espaces, mais il existe un potentiel de régénération sur lequel il faut qu'on travaille et c'est un vrai sujet qu'il va falloir développer dans le futur. Observer ces dynamiques de renaturation et les apprendre, les comprendre pour pouvoir les réutiliser.

Donc le travail très important d'inventaire de biodiversité a été mené avec le groupe de recherche en écologie appliqué, des botanistes, mais aussi des spécialistes de l'eau. Partant de ce travail, nous avons choisi de bien mettre en valeur l'artifice, c'est-à-dire l'histoire industrielle de ce lieu. Il n'était pas question de l'oublier. Le parc de l'Ermitage devait être le reflet de cette industrialisation et de cette renaturation. C'est pour cela que nous avons travaillé sur la notion de chaos et notamment sur toutes les traces de l'industrie, comme par exemple les grandes dalles en béton qui n'ont pas été démolies, mais simplement fracturées et replantées par une végétation de fruitier ou d'autres végétaux qu'on avait rencontrés. Pour souligner cet espace de nature et souligner aussi cette intervention que nous étions en train de produire, on a choisi le béton, le calcaire et le métal qui nous permettaient de prolonger et de marquer fortement cette intervention humaine dans le lieu et de parler aussi de son passé industriel puisque les ciments Polliet étaient des carrières d'extraction de calcaire pour produire du béton.

Autre sujet très important : l'ouverture au public et l'équilibre entre ouverture au public et préservation des milieux. C'est un enjeu majeur aujourd'hui dans le parc des Coteaux. Il ne s'agit pas seulement de préserver des sites de nature, mais aussi des horaires d'ouverture au public et de trouver un équilibre entre les deux. Toute une flore et une faune est venue investir ces lieux en moins de 6 mois. C'est un message important, il y a une biodiversité, on peut créer de la biodiversité.

Nous voulions concevoir ce lieu comme un lieu d'expérimentation sensorielle et travailler sur la notion de vertige et d'abîme, de basculement, d'immersion dans une nature, de passage dans la ville jusqu'à cet ailleurs avec tout un travail sur des escaliers qui permettent de basculer dans l'espace, une préservation de cette nature qui se fait par des grands belvédères qui survolent les lieux.

Je finirai sur cette notion de poétique du lieu et d'expérience sensorielle. La relation de l'homme à la nature ne peut se comprendre que si, effectivement, c'est une nature vécue, traversée et observée. Un des sujets importants dans le parc de l'Ermitage, mais qui est valable aussi pour l'ensemble du parc des Coteaux, c'est que ce sont des lieux en mouvement, il y a une dynamique de la nature qui est extrêmement importante et notre travail aujourd'hui c'est de la gérer, pas comme on gérait les parcs autrefois, mais avec une gestion écologique, forestière voire agricole. C'est aussi apprendre à observer ces lieux et en faire de vrais lieux d'expérimentation pour pouvoir travailler ensuite sur les notions de nature dans la ville. Il y a un vrai travail de suivi qui est à faire à la fois par des scientifiques, des naturalistes, mais aussi par les paysagistes.

Joël Aubert

A l'évidence votre présentation et la passion que vous y avez mise ont entraîné une rapide adhésion ! Nous devons maintenant demander aux urbanistes de tirer le fil... Christophe Bouriette qui a travaillé avec Marion Vaconsin sur l'étude pré opérationnelle du parc des Coteaux.

Christophe Bouriette, urbaniste

Je vais essayer d'être bref car c'est un projet complexe et assez long qui se fait, pour reprendre les mots d'Yvan Detraz, en marchant, mais concrètement en marchant. Nous sommes intervenus en 2007. Nous avons une commande, d'une part, de continuer à réactiver ce concept puisqu'il faut le faire vivre et évoluer. Il était passé d'une réalité d'abord géographique à une dimension de paysage, et notre travail à nous était de passer d'une réalité de paysage à une réalité d'usage. C'est le fil conducteur de ce projet : arriver à passer de l'échelle de territoire aux usages. Nous avons travaillé comme des pisteurs... pour faire trace. Nous avons repris les études de Clarac, nous nous sommes appuyés sur le travail de Graziella et de Jean-Noël et nous avons continué notre route en essayant de tracer à l'intérieur de ce territoire, mètre par mètre, cet itinéraire qui va faire lien entre l'ensemble de ces entités de parc.

On est arrivé à dessiner un parcours de 25 kilomètres qu'on va essayer de conduire au fur et à mesure, chacune des communes faisant des petits morceaux de ce parcours. Je me suis beaucoup appuyé sur le travail des autres paysagistes qui sont intervenus sur ce projet et qui ont développé l'idée que le concept parc des Coteaux, c'était de faire corps à corps avec le site. Graziella l'a exprimé très clairement sur le parc de l'Ermitage, comment ce site, ce lien allait raconter notre rapport à la nature, à la géographie et à la topographie. Donc on a fait un ensemble de petites scènes qui racontent l'ensemble des situations dans lesquelles on va se retrouver à l'intérieur du parc. Cette idée de faire la trace, le chemin, c'était un travail relativement modeste car c'est quelque chose de très subtile, mais de très essentiel pour faire de ce concept une réalité d'usage et pouvoir passer d'un parc dans l'autre. Pour reprendre aussi les mots de Graziella, à travers ce chemin c'est un peu l'histoire de notre rapport à la nature d'aujourd'hui qui peut s'écrire et c'est tout l'esprit qui nous anime. Passer d'espaces très urbains à des espaces de nature, des espaces de mises à distance, on protège, on regarde, on est dans un travail très ponctuel.

Aujourd'hui, on va voir comment ça va se traduire concrètement puisqu'avec Marion Vaconsin, on travaille sur un itinéraire autour de Séguinaud. Quand on est dans une démarche métropolitaine de réflexion à grande échelle, en partie sur les mobilités, il faut rappeler que le parc des Coteaux c'est aussi la lenteur, la marche. L'objet de ce grand espace de nature, c'est de retrouver à l'intérieur de l'hyper-excitation, de l'hyper-intensité urbaine, des moments de lenteur et donc ce chemin assume son parcours sinuant, il assume le fait de descendre, de monter, c'est le parc des Coteaux sur le haut mais aussi sur le bas dans sa géographie.

Pour nous aussi cette idée d'Eden métropolitain sur le parc des Coteaux, à son échelle, une échelle modeste, se traduit par une notion où finalement le projet c'est le chemin. Comment faire projet avec un simple chemin ? Deux petits exemples qui sont dans le parc de Séguinaud à quelques mètres d'ici et qui vont donc bientôt commencer. C'est un travail simple, vous avez à droite la fin du centre de loisirs et on va faire passer le chemin juste devant le centre de loisirs à légère distance par une simple introduction d'un dallage qui est une façon de le rendre praticable, de le marquer sans une intervention trop lourde. L'idée c'est de s'appuyer sur les identités fortes de chacun des parcs et d'avoir une intervention de lien relativement modeste, mais de continuité, de tracer ce lien. Et ce lien a ses caractéristiques en fonction des lieux. Ici, à Séguinaud, un simple dallage, une haie qui reconstitue une intimité et qui crée aussi une limite avec le domaine du centre de loisirs. A coté du château, on a seulement une trace dans les graminées, on requalifie la clôture et voilà, notre chemin passe. On essaie de ne pas raconter une histoire complexe sur des choses qui doivent rester simples, donc on utilise des matériaux simples qui ont déjà été déclinés par ailleurs dans le parc.

Pour conclure on avait fait notre premier rendu du fil en disant « le parc des Coteaux c'est possible » et je dirai aujourd'hui qu'il est en train de se faire au quotidien.

> La déclinaison du concept

Joël Aubert

Merci de nous avoir fait partager ce chemin ou ce cheminement, cet apprentissage de la lenteur et de la modestie. Je crois qu'il faut en effet rester humble par rapport à ce que la nature nous propose, comment on s'y inscrit et comment on fait en sorte que chacun puisse se l'approprier. Après avoir vu comment on tirait le fil, comment le chemin se dessinait, avec beaucoup de finesse et de subtilité, nous allons voir la manière dont, dans le paysage des villes, les choses se mettent en place et comment on se les approprie progressivement avec le témoignage de Claire Lasserre de Cenon, de Pascale Wertheimer de Floirac et nous demanderons à Dominique Stevens de la Cub de nous dire comment tout ça va se capitaliser, se rassembler.

Claire Lasserre, responsable Environnement de la Ville de Cenon

Sur Cenon, nous avons deux grands parcs, le parc Palmer (40ha) et le parc du Cypressat (17ha) et un 3e qui ne fait pas partie du parc des Coteaux. Le parc Palmer a été acquis par la Mairie en 1962, le parc du Cypressat vient d'ouvrir ses portes en mai 2010. L'individualité des parcs, et notamment ceux de Cenon, dépend

essentiellement de sa position géographique et chaque parc en fonction de cette position a des utilisations et des usages par la population différents.

Sur Cenon c'est très clair et très distinct ; Palmer c'est un parc dans la ville qui est ouvert en bas et en haut, faisant le lien entre le bas et le haut de la ville. C'est un parc à usage récréatif avec des usages sur la culture, le sport, les jeux d'enfants, les pique-niques, beaucoup de monde, beaucoup d'usages, un parc dans la ville.

A coté, on a un parc complètement différent avec le Cypressat qui est un peu un écrin, qu'on a voulu un peu plus naturel, un peu plus protégé, un peu plus fermé qui est ouvert pour tous les amoureux de la nature, un peu plus calme. Deux usages différents donc et on essaie de s'appuyer sur ces différences pour avoir une identité spécifique et que les gens puissent profiter de plusieurs usages au sein d'une ville, au sein du parc des Coteaux et bien évidemment d'avoir la joie de découvrir des parcs différents à chaque fois qu'ils évoluent sur le parc des Coteaux.

Pascale Wertheimer, responsable Environnement de la Ville de Floirac

Floirac est située complètement au sud du projet. Sur Floirac, on s'approprie le projet grâce à la forte collaboration que nous avons avec le GPV sur tous les projets d'aménagements sur lesquels on travaille ensemble depuis longtemps, à travers les rencontres qu'on a avec les paysagistes aussi. Je trouve ce projet très intéressant car il porte véritablement à rêver et ce que disait Christophe tout à l'heure et ce que je ressens, c'est cette légèreté, cette sensibilité, cette sensualité puisqu'on est véritablement inscrit dans un paysage tout à fait particulier du début jusqu'à la fin avec des portions très variées. Et cette notion de lenteur aussi, cette lenteur à découvrir puisque ce fil, en tous cas sur Floirac, est un trait. Concernant la spécificité de Floirac elle possède le plus grand parc du parc des Coteaux avec un potentiel de situation qui est contrasté du fait de l'orientation et de la topographie du contexte du parc. Sur Floirac, la complexité sur le plan du foncier c'est que nous avons la partie la moins maîtrisée du parc, nous avons le domaine de Sybirol et l'Observatoire sur lequel nous n'avons pas d'avancée du fait de l'aspect privé de ces sites.

Nous travaillons actuellement sur la partie Castel-chemin des plateaux pour ceux qui connaissent et la partie chemin des plateaux-domaine de la Burthe. La ville commence à travailler sur les études topographiques de façon à pouvoir voir où le chemin peut passer le plus facilement. On est dans des milieux qui sont très discrets. Avant 2013, on envisage de lancer les premières phases de travaux en fonction des financements et des moyens de la Ville pour une zone allant du Castel au chemin des plateaux. Une deuxième partie prendrait sa place sur le chemin de Beaufeu et le chemin des plateaux, mais il faut en attendant créer des contacts avec les propriétaires pour avoir des conventions de passage puisqu'en fait, à part la Burthe et le parc du Castel, les terrains ne nous appartiennent pas, donc il faut conventionner pour avoir l'accès. En 2011, nous allons lancer une étude paysagère sur le réaménagement léger du parc du Castel ainsi qu'un plan de gestion de façon à pouvoir intégrer dans le projet la mise en valeur de la zone humide.

Comment porter à la connaissance du public ce parc des Coteaux ? c'est l'intégrer dans les manifestations publiques qu'on porte, comme par exemple la récente fête de la nature où justement cette notion de porter à rêver du parc peut transparaître dans ces images d'enfants perchés dans les arbres et c'est cette partie-là qu'on a

envie de bien mettre en valeur pour essayer de faire avancer les choses et donner envie aux gens de rentrer dans ce projet.

Joël Aubert

Merci mesdames. Dominique Stevens, je vais vous passer la parole pour que vous tiriez le fil entre tous ces projets, en montrant le côté laboratoire, puisqu'on se rend compte à entendre les uns et les autres qu'on est bien dans une approche progressive, sensible, mais en même temps qui montre, qui révèle, on va parler de la révélation tout à l'heure, une identité qui naît. Il faut avoir une vue d'ensemble j'imagine au sein de l'agglomération.

Dominique Stevens, directeur de la Nature à la Cub

Pourquoi capitaliser et pourquoi avancer sur ces sujets ? C'est maintenant que nous sommes en train de créer la métropole de demain, celle de 2030 et comme vous le savez la nature peut être considérée comme une assurance vie pour un monde en changement et je pense qu'il est important de penser dès maintenant au quotidien de nos cubiens en 2030.

Ce qu'on peut déjà dire, comme l'a souligné Vincent Feltesse, c'est que le parc des Coteaux est un des jalons majeurs de la trame verte métropolitaine et que vous avez effectivement une longueur d'avance par rapport aux sujets que nous voulons développer par ailleurs, avec une approche transversale intercommunale.

Vous avez une longueur d'avance, mais je dois dire qu'on a aussi beaucoup de choses à faire, de positions à conforter en termes de fonctionnalité écologique et de corridors biologiques. Comment déterminer et aider à avoir des continuités qui soient fonctionnelles en terme écologique, on voit sur le plan du parc des Coteaux encore quelques points noirs environnementaux à régler ? Comment essayer de bien relier ces espaces entre eux ? Vous avez pour le parc des Coteaux le projet de poursuivre cette démarche et de la relier avec les autres projets menés.

On a un gros chantier à développer qui est celui du fleuve ou des fleuves, c'est une préoccupation que partage Jean-Pierre Turon je crois. On a aussi un travail important à mener sur la préparation de la valorisation de la presqu'île, qui est un sujet extrêmement important, quand on aura réglé le problème pour le moins de la maîtrise des risques. Comme l'a évoqué Vincent Feltesse, nous avons un travail qui est en train de redynamiser le parc des Jalles avec cette vision intercommunale, un projet comme le PENP de Pessac-Mérignac, on va essayer de développer l'agriculture péri-urbaine et tout un tas d'autres sujets... Donc vous êtes vraiment très en avance sur ces sujets et vous allez pouvoir nous aider dans notre démarche.

Le sujet sur lequel vous êtes aussi très au point et très en avance, et pour lequel la direction de la Nature travaille de concert avec vous, c'est le fil vert ou la boucle verte. C'est un sujet prioritaire pour la Cub de développer cette boucle verte rapidement pour permettre à nos citoyens de découvrir les espaces naturels de la Cub. Vous avez aussi dans vos projets des choses qui sont concomitantes avec les axes de travail de la direction de la Nature, c'est poursuivre le travail de la connaissance de la biodiversité. Et là, comme vous le savez, il est important de mieux connaître pour mieux agir et un travail important est à faire ensemble sur la création d'un atlas de la biodiversité. Comment aussi expliquer aux citoyens le rôle

de la nature et des aménités naturelles dans le quotidien donc expliquer quels sont les rôles des grands espaces forestiers dans la régulation thermique, le stockage du CO². Le rôle que nous avons c'est de faire passer ces messages aux citoyens de la Cub et les aider à avoir des démarches participatives pour valoriser ce potentiel nature.

Un autre gros chantier qu'on a à développer au niveau de l'agglomération c'est l'excellence environnementale. Comment allez vers une gestion durable de nos espaces agricoles, forestiers, avoir des plans de gestion adaptés, mettre en place dans les parcs notamment une gestion différenciée pour concevoir une gestion simple et efficace au niveau environnemental et fonctionnel ? En quelque sorte ce qu'on nous demande de faire c'est de passer à la vitesse supérieure en essayant de développer une vision intra-communale, intercommunautaire pour avoir une cohérence d'agglomération et donc préserver à long terme les enjeux pour le futur de notre métropole.

Joël Aubert

Merci d'avoir resitué l'ensemble de ces contributions dans le contexte métropolitain et le projet 2030. Etienne Parin, en tant que directeur du GPV, au cœur de ces débats et animateur du projet, peut-être est-il intéressant de faire un premier arrêt sur image avant qu'on échange avec la salle.

Etienne Parin, directeur du GIP GPV

Après presque 10 ans d'arpentage, de réflexion, de tâtonnement un peu aussi, de doute, il y a un volet, et ça va faire la transition avec le point suivant, qui est venu en questionnement il y a à peu près 2 ans : ces 400 hectares qui commencent à émerger comme espace de référence naturel en ville avaient été conçus au départ comme un élément central au cœur d'un projet de territoire. Le renouvellement urbain de la Rive Droite passe pas des démolitions, par le tramway, mais passe par un autre élément fédérateur et cet élément c'est justement le parc des Coteaux, pas simplement comme forme géographique et historique, mais aussi comme forme urbaine à part entière. C'est un lien entre le nord et le sud, on en a beaucoup parlé, c'était le projet Clarac décliné à travers ce que Christophe a défini : le fil vert.

C'est aussi un lien entre le haut et le bas, le plateau et la plaine et aujourd'hui on a deux dynamiques très puissantes qui sont en train de se développer sur la métropole bordelaise. Une dynamique centrifuge du centre ville de Bordeaux vers la rive droite avec le développement d'une première opération de ZAC qui va se poursuivre avec la caserne Niel, les quais de Brazza, etc. Et une autre dynamique qui elle est centripète vers la ville centre qui descend depuis ces plateaux qui ont été rénovés et qui ont cette envie de cœur d'agglomération et de dynamique d'agglomération. C'était du reste l'hypothèse de base du renouvellement urbain, faire de ces quartiers des quartiers ancrés dans la ville, banalisés. Entre les deux on a ce parc, cette rupture géographique, dont l'élément rupture a pour ambition de devenir l'élément lien.

On retourne le gant ! On fédère le nord et le sud, le plateau et la plaine. Avec des interrogations très importantes : quelle est la liaison entre ces Coteaux et le fleuve ? A Lormont, ça se touche, à Floirac ça se rapproche. Mais entre les deux il y a un écosystème d'à peu près 1000 hectares qui s'appelle la plaine Rive Droite qui est

un système où émerge une dynamique de développement extrêmement importante, 300 hectares sont en train de muter. Quelle va être la nature de cette urbanisation ? Ça ne va pas certainement pas être la même que celle de la ville de pierre, on va avoir à inventer une ville d'une autre nature, autour de la nature très certainement car autour de cet écosystème, nous avons d'un côté le fleuve, de l'autre le parc des Coteaux. Ça va donner à la place où nous sommes une responsabilité métropolitaine peut-être autre, complémentaire, peut-être avec des ambitions nouvelles qu'il va falloir relever par rapport à cette évolution à venir. Nous aurons l'occasion d'en parler cet après-midi lors de la table ronde de conclusion.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Marie-Christine Boutheau, adjointe à l'environnement du maire de Cenon

Il y a une grande habilité ou une grande exagération je ne sais pas... on ne peut pas parler d'une ZAC en tant qu'écosystème. Tu as évoqué les projets de construction qu'il va y avoir sur la plaine de Queyries en parlant d'un écosystème... ne mettons pas l'écosystème à toutes les sauces. Qui plus est Queyries n'est pas dans le parc des Coteaux, c'est du parc qu'on parle aujourd'hui, le reste concerne la Cub... J'ai peut-être mal compris, mais je pense qu'il ne faut surtout pas mettre des mots, des mots et des mots. Le parc des Coteaux est une réalité géographique, terrestre... tous les habitants de la Rive Droite la connaissent très bien depuis un certain temps même si tout n'était pas accessible. Je pense qu'il faut rapprocher le parc des Coteaux de ses usagers et des usagers actuels et futurs qui viennent faire du sport, de la randonnée. Il y a une connaissance sensible des bois, des parcs, des pelouses, des dénivelés... par un grand nombre d'habitants de la Cub, il ne faut pas faire comme si on le découvrait ! Il faut partir de cette réalité sensible, de cette symbiose entre les habitants de la Cub et la réalité de ces parcs pour l'adapter à, peut-être pas de nouveaux usages, parce qu'ils existaient depuis longtemps, ils n'étaient tout simplement pas connus de l'écume du monde, mais cette pratique du parc est réelle et il faut savoir que les habitants de la Rive Droite, je parle pour Cenon, ils ont quand même fréquentés Palmer depuis très longtemps, la forêt de la Burthe aussi ! Après il y avait des parcs fermés, mais ils étaient très utilisés. On voit à travers l'histoire l'usage qui a été fait de la nature depuis 40 ans. J'insiste parce qu'on a l'impression qu'on découvre le parc, il existait ! Il faut partir des pionniers : les sportifs, les habitants qui ne sont pas toujours associés aux réflexions en cours. Il n'y a pas qu'une réalité paysagère, il y a une réalité anthropologique, une réalité écologique, forestière, géographique...

Jean-Pierre Turon

Je pense que le regard dépend aussi de ce que l'on connaît. Ce qui est vrai sur Palmer n'est pas exact sur les autres parcs. Il y en a un certain nombre qui n'étaient pas publics il y a quelques années. Sur Bassens, Beauval n'était pas ouvert au public, il a commencé à être ouvert en 1995, mais il n'était pas aménagé, ça ne fait que ces 5 ou 6 dernières années qu'il est utilisé suite aux nombreux aménagements réalisés. Sur l'entité Séguinaud-Griffons-Panoramis, il n'y avait qu'un embryon d'espace qui était public, là où étaient les installations sportives. On ne peut pas

dire que c'était un parc même s'il y avait un certain nombre d'arbres. Il devient parc depuis 2 ans où une partie qui était privée à été acquise par la municipalité qui l'a ouverte au public et que nous avons réalisé un contournement du CLSH (pour panOramas). Il y avait une série de parcs, chacun avait son histoire et son ouverture au public, on ne peut pas généraliser. Ce qui est intéressant, c'est qu'il va y avoir une unification de l'utilisation avec cette recherche de continuité et c'est là où ça prend tout son sens. Le reste c'était des parcs communaux qui pouvaient avoir un intérêt au-delà, mais là nous sommes dans un autre concept, qui est une véritable intercommunalité, qui va au-delà de nos 4 communes.

Marie-Christine Boutheau

Attention de ne pas conceptualiser quelque chose qui existait depuis longtemps.

Igor Pavlata, conseiller municipal à Lormont

Je vais confirmer ce que vient de dire Jean-Pierre Turon, nous sommes voisins et nous avons vu naître le parc de l'Ermitage. Effectivement, au départ il s'agissait d'un parc né d'une friche à usage local lormontais, l'idée même d'un cheminement n'existait pas encore. Par contre nous avons vu apparaître parallèlement à l'idée de parc des Coteaux, un public extrêmement important pour nous : les randonneurs, les marcheurs, à ne pas sous-estimer. On a un public local qui a pris immédiatement possession du parc, progressivement après que les aménagements ont été terminés. Et nous avons vu apparaître rapidement un public qui a joué un rôle très important à Lormont, ce sont les randonneurs intercommunaux, qui venaient de la rive droite et de la rive gauche. C'est une image de la ville qui complète l'image urbaine par une image un peu plus, on ne va pas dire rurale, mais plus verte, plus chlorophyllienne. Ces gens-là font le lien et c'est ce lien nord-sud qui fait la continuité. Ils comprennent qu'il y a une logique de circulation et c'est très important. Maintenant ça va être confirmé du point de vue institutionnel, mais c'est né spontanément par ces marcheurs de plus en plus nombreux sur nos coteaux.

Didier Iglésias, adjoint au maire de Floirac, chargée de l'environnement

Ce qui était très intéressant dans ce qui nous a été présenté, c'est que c'est un peu l'histoire par elle-même qui a créé cette réflexion de cheminement. Et cette idée de liaison en douceur, on l'a vécue en douceur et c'est pourquoi nous sommes autant rassemblés, sensibilisés et motivés à ce qu'il ne se termine pas, jamais peut-être, mais qu'il prenne du sens en terme liaison. Je rejoins ce que vient de dire Etienne Parin parce qu'il me semble que c'est d'un intérêt majeur sur nos communes. On a à faire un lien évident. Ce lien vert n'est pas facile à faire partout, il y a des domaines privés, des opérations foncières, mais nos populations sont très sensibilisées au fait que ce coteau a du sens et que ce cheminement a du sens parce que certains secteurs ont une grande histoire. Histoire industrielle à l'Ermitage et à Floirac aussi où l'on retrouve d'anciennes carrières des ciments français au pied de la ZAC des Quais où sera construit le Grand Arena ! L'histoire de nos 4 villes est très industrielle, ouvrière. Je suis très content que la Cub ait en contrainte de s'apercevoir ou vérifier, qu'à partir de nos réflexions communes, naissent des projets qui ont du sens sur tout le territoire de la Cub. Nous avons un parc des Coteaux qui, sur le plan urbain, doit

intégrer la part urbaine de manière entière. Si on ne regarde que Floirac, on a une plaine qui est un ancien marais et qui est en train de s'urbaniser rapidement. Et ça ne va pas sans susciter quelques interrogations dans la population, notamment sur la croissance démographique qui pourrait exploser dans les 10-15 années à venir.

LE PARC DES COTEAUX : LA REVELATION

Joël Aubert

Venons-en à l'invention du GPV : panOramas, cette biennale qui a connu un franc succès en octobre 2010 et qui a fait en sorte justement que les habitants s'approprient ces lieux qu'ils parcourent tous les jours certes, mais peut-être avec une autre dimension.

Charlotte Hüni, chargée de mission GIP GPV, développement culturel

Nous l'avons vu ce matin, la continuité et la cohérence du parc a été défini par des paysagistes et des urbanistes. Le GPV s'est interrogé à partir de 2008 sur une forme d'actions complémentaire à mettre en œuvre pour révéler publiquement et bien au-delà du territoire du GPV cette unité, cette continuité, ce terrain de jeu unique dans l'agglomération sur 400 ha et comment l'imposer comme une pièce majeure du maillage vert communautaire. Comment définir ce parc comme élément fédérateur de ce territoire en mutation ? C'est comme ça qu'est né le concept de panOramas porté par une grande volonté d'écrire une histoire rive droite. Cette histoire s'est articulée autour de 2 axes. D'abord c'est une histoire qui se déroule au cœur du parc en mariant art et nature pour instaurer dans ce parc un rapport à l'homme et à ce qui l'entoure qui dépasse un peu la matérialité du quotidien, pour placer aussi cet évènement comme un nouvel évènement phare de la stratégie culturelle du territoire et comme un outil de l'intercommunalité. Concevoir cet évènement comme un outil qui contribue à l'attractivité du territoire, mais sous la forme artistique ce qui était une forme intéressante et inédite sur le territoire du GPV. Pendant un week-end, nous avons convoqué dans ce site central qu'est le parc des Coteaux, en extérieur et en continu les arts visuels, le spectacle vivant et les loisirs alternatifs. Le deuxième axe, c'est la temporalité, le choix d'une biennale pour laisser du temps au temps, pour ne pas être pressé sur ce parc, Christophe en parlait ce matin. S'adapter au rythme de la nature, de la ville, prendre une respiration évènementielle adaptée à l'ambition du projet métropolitain, à la réalisation d'opération d'aménagement et donc être sur ce temps de biennale. Surtout l'histoire rive droite n'aurait pas pu être crédible sans l'implication des acteurs du territoire et leur mobilisation implique ce temps, le processus de l'action étant tout aussi important que l'évènement conclusif que constitue panOramas. Donc voilà ce temps pour construire et mener les actions. Le récit s'est écrit en 4 chapitres, pour accompagner les aménagements du parc. 2010, la révélation pour mettre en lumière ce qui était inconnu, voire secret, révéler aux habitants du territoire le parc d'à côté, aux habitants de Cenon les parcs de Floirac, à ceux de Lormont ceux de Bassens. Révéler aussi aux Bordelais les

trésors du fond de scène de la plaine de Garonne, révéler aux habitants de l'agglomération 10 parcs aménagés, un fil vert de 25km. Un terrain à découvrir. En 2012, nous écrivons le deuxième chapitre, celui de la reconnaissance, d'un territoire, d'un événement qui sera peut-être élargi à d'autres parcs invités qui pourront sortir du stricte contexte du parc des Coteaux, pourquoi pas ceux de la plaine rive droite. 2014, troisième chapitre celui de la consécration, le pont Bacalan-Bastide reliera la rive droite et le nord de la métropole bordelaise, on peut alors imaginer d'autres invités comme le parc des Jalles pour continuer cette logique de boucle. 2016, le quatrième chapitre qui s'écrira lui vers le sud en s'appuyant aussi sur la liaison au-dessus du fleuve avec le pont Jean-Jacques Bosc et ce sera le chapitre de l'avènement.

Donc pour mettre en œuvre panOramas le GPV a fait appel à trois opérateurs en 2010, Médias-cité représenté par Gérald Elbaze, Bruit du frigo et moi-même pour concevoir un programme spécifique au contexte naturel du parc, un programme exigeant, ouvert au plus grand nombre avec comme ligne directrice d'être incitateur et facilitateur d'usages pour ce parc.

Nous avons travaillé ensemble sur trois axes : premièrement, révéler le parc des Coteaux dans sa globalité, révéler les 400 ha, les 25km de balades, les 10 parcs rénovés, les 25 parcs au total, en travaillant sur ce chapelet de parc, certains étant identifiés d'autres pas, en invitant à la déambulation par la randonnée, par les entrées artistiques, par les rendez-vous gastronomiques et d'autres pistes encore que Gérald et Yvan développeront tout à l'heure, pour pousser chacun à aller voir un peu plus loin. Deuxième axe : porter l'accent sur les arts numériques et les nouvelles technologies pour s'interroger sur leur impact et les transformations qu'elles impliquent dans la ville, pour rendre visible une nouvelle matière urbaine pour transmettre pour rendre appropriable les flux d'information et pour expérimenter un espace augmenté, modifié la place de chacun dans la cité. Dernier axe, en intégrant les cycles de vie de toutes les actions commises pour et par panOramas. Ce principe s'est appliqué à tous les niveaux de la chaîne de programmation. En termes de communication par exemple, nous avons travaillé sur une série de commandes artistiques à un studio graphique, à des photographes pour faire que tous les éléments de communication soient de beaux objets que les communes et les utilisateurs aient envie de garder ensuite. On a constitué une première petite collection d'affiches avec des commandes passées à Anne-Laure Boyer, Pascal Fellonneau, Bruno Ferdinand et Edouard Decam qui ont chacun donné leur regard sur un parc. Puis on a mené un travail de fond un peu difficile avec l'afficheur pour récupérer toutes les affiches après l'évènement. Elles ont ensuite été remises aux communes. A nous d'évaluer l'utilisation et l'impact de ces éléments. De la même façon sur la question des cycles de vie, on n'aurait pas pu imaginer la Nuit Verte dans le parc de l'Ermitage avec les moyens traditionnels du spectacle vivant, il a fallu là aussi travailler sur la façon dont on pouvait planter un évènement festif, magique, ludique dans les contextes particuliers que constituent les parcs. Et pour finir, nous avons travaillé sur des principes essentiels qui étaient la mobilité et le brassage de publics très diversifiés, les habitants de la rive droite, du GPV, de la rive gauche, ceux qui venaient ponctuellement, ceux qui le pratiquent tous les jours, ceux qui le découvraient. Brasser, fidéliser, inviter les habitants de l'agglomération avec des outils de communication traditionnels et des outils liés aux nouvelles

technologies qui ont permis cet aspect viral de la communication.

Travailler aussi sur l'implication des acteurs locaux l'effet levier des ressources locales : les communes, le tissu associatif, culturel, sportif, je pense que Gérald et Yvan auront d'autres exemples mais je voudrais en citer un. Nous avons implanté 4 buvettes temporaires dans 4 lieux du parc des Coteaux et pour réaliser ces buvettes nous avons invités un paysagiste berlinois, Lorenz Dexler que nous avons pu faire venir grâce à l'implication du Goethe Institut, ce paysagiste a été accueilli à arc en rêve pour une conférence, c'est l'école d'architecture et de paysage qui a travaillé avec ce paysagiste à l'occasion d'un workshop performance pendant une semaine, les ateliers de construction de ces buvettes ont été hébergés par Aquitanis, les communes, les entreprises du territoire ont fourni les matériaux et aidé à l'installation et ce sont des associations locales qui ont tenu les buvettes pendant les 48h de panOramas. On est là vraiment dans un projet de territoire qui dépasse largement le cadre de l'évènement.

PanOramas 2010 c'était aussi le début de la marque forte de l'identité d'un territoire puisque l'évènement arrivait au moment où les 4 communes du GPV passaient une phase importante d'émergence d'équipements : le renouvellement urbain à Bassens, l'inauguration du pôle du bois fleuri à Lormont, l'ouverture du Rocher de Palmer, tête de pont culturel sur le territoire 8 jours avant panOramas et les opérations urbaines sur le secteur Libération à Floirac. On était vraiment dans cette logique de territoire et on y a proposé sur 2 jours une programmation dense, fourmillante sur des loisirs alternatifs, la création contemporaine et les arts numériques.

Joel Aubert

panOramas a été un moment assez réussi de l'avis général sur la prise en compte du potentiel.

Charlotte Hüni

Sur la question de la révélation, nous avons atteint nos objectifs en direction de ceux qui n'étaient jamais venus, et même pour ceux qui découvraient les parcs voisins, c'était bien.

Joël Aubert

Nous allons demander à Gérald Elbaze, de nous dire en quoi panOramas a participé de cet enracinement et surtout la première leçon qu'on en tire et comment on réfléchit à la suite.

Gérald Elbaze, directeur de Médias-Cité

Comment on réfléchit la suite, c'est une question qui va être posée au GPV.

Médias-Cité est venu comme acteur culturel du territoire qui apporte sa petite brique à l'histoire. Avant tout, ça peut paraître bizarre en plein milieu d'un espace naturel de faire arriver le numérique. Alors pourquoi ce désir de numérique ? D'abord quand on voit la grande carte qui est derrière vous, on s'aperçoit que très souvent ce sont des vues satellites et le fait de voir de très haut permet de se rendre compte de la coulée verte et dans ce contexte-là les outils numériques sont très présents quand on a des espaces aussi importants pour pouvoir créer des prises de conscience de ces

envergures, de ces cheminements, etc. Le deuxième point, et ça permet de connecter à un deuxième projet actuellement piloté par le GPV, il y avait eu tout un travail sur les usages du numérique sur l'ensemble du territoire du GPV dans le cadre d'un travail sur l'e-réputation et la revalorisation de l'image de la Rive Droite. Le GPV s'était aperçu que le niveau d'usages numériques était non seulement très élevé mais aussi très diversifié. Donc au moment où s'est posée la question de la redécouverte de cet espace tangible qu'est le parc des Coteaux s'est posée la question du lien à faire entre cet autre espace de vie que sont les territoires numériques et cet espace de vie qu'on espère rendre plus pratiqué qu'était le parc des Coteaux. Le dernier élément et pas des moindres, c'est en tous cas le point de départ de Médias-Cité et on l'a écrit dans notre charte fondatrice en 98, c'est que les outils numériques ne sont pas de nature à tisser du lien social, bien au contraire ils sont plutôt de nature à le détruire. Et là on avait la possibilité de se retrouver sur un projet artistique, mais surtout d'action culturelle où l'enjeu était de retisser du lien entre le haut et le bas de chaque ville, de retisser du lien dans la longueur entre des parcs qui se côtoient mais parfois s'ignorent, de retisser du lien entre les habitants d'un territoire qui vivent à proximité de ces espaces naturels, mais les ignorent. Et donc sur les fondamentaux pour le coup, on s'est plus que retrouvé. Le dernier élément c'est que Médias-Cité travaille depuis un certain nombre d'années sur cette question du lien entre une réflexion un peu durable, qui n'est pas du tout dans les préoccupations du numérique qui est très dans l'instantanée et la consommation brute, et la question du numérique. Cette approche durable qui était attendue pour le parc des Coteaux nous parlait, c'était déjà quelque chose qu'on avait amorcé en 2005 sur notre territoire d'origine qui est Saint-Médard-en-Jalles puisque ce territoire est traversé par les jalles qui sont peu ou pas visibles. On avait fait dès 2005 un projet qui s'appelait « autour de l'eau » et dont l'objectif était d'amener les habitants à retrouver ces espaces en leur permettant de les visualiser. Je ne vais pas revenir sur les choix artistiques qui ont été faits, on a convenu plutôt de s'intéresser aux cercles vertueux qui ont été créés à ces écosystèmes, puisque pour répondre à ce qui a été dit tout à l'heure, nous on considère qu'un écosystème ça ne traite pas que des questions naturelles, d'ailleurs le développement durable lui-même s'appuie sur trois piliers, écologie certes, mais aussi économie et social, donc on a essayé à travers cette manifestation, on s'était entendu là-dessus aussi, de travailler ces questions-là. C'est pour ça qu'on a travaillé à la fois le cycle de vie des projets, donc à peu près tous les dispositifs qui ont été pensés à l'occasion de panOramas vivent maintenant, ont une autre vie et pour être construits se sont appuyés sur des acteurs culturels du territoire. L'autre chose c'est le cycle de vie des œuvres qui ont été produites pour l'occasion, je vais en prendre une pas tout à fait au hasard. Si on prend le travail de Laurent Dailleau et Anahata, c'est une rencontre musicale qui pour exister a donné lieu d'abord avant panOramas à une résidence de création dans le nouvel auditorium de la nouvelle médiathèque du Bois-Fleuri donc un équipement culturel du territoire, qui a donné lieu ensuite à une résurgence pendant panOramas sous 3 formes, un concert lors de la Nuit Verte, mais aussi des temps de découverte à Panoramis et au Cypressat, donc cette notion de circulation des artistes et des œuvres et qui continue à vivre aujourd'hui puisque les artistes ont vécu quelque chose de tellement magique qu'ils souhaitaient enregistrer et ils viennent d'être accueillis pendant une semaine

par la Ville de Bassens au château Beauval où il y a un studio d'enregistrement. Cette semaine a permis de sortir de l'instantanéité et de sédimenter tout ces contenus développés à l'occasion de panOramas. Ce qu'a proposé Electronic Shadow, également, notamment à travers son concept d'Odysée pendant panOramas est en train d'avoir une résurgence à Sao Paulo, c'est plus loin, mais c'est intéressant de voir comment une manifestation a des effets induits. Pour continuer sur les cercles vertueux produits, vous avez vu tout à l'heure sur des photos de Laurent Dailleau des projecteurs bleus très doux, c'est dû au fait qu'on a voulu tenter, on était dans des parcs naturels, inutile de vous préciser que l'accès à internet et l'électricité dans les parcs ça ne court pas par les rues... donc on a essayé de traiter ça avec des petits panneaux photovoltaïques, des petites alternatives électriques, des projecteurs très basse consommation. Par ailleurs l'ensemble de ce qui a été créé revient dans le domaine public à travers des publications en creative commons pour la plupart, mais aussi avec des outils open source. Comment un temps fort permet d'alimenter le bien commun et permet de réfléchir notamment dans le spectacle vivant sur des alternatives en termes de consommation électrique, toutes ces questions-là. On a également une approche et ce sont des chantiers que l'on mène au quotidien avec la Région Aquitaine, sur des questions d'économie créative. C'est-à-dire que par exemple, pour faciliter les circulations dans ce parc il y a une société qui est installée Rive Droite qui s'appelle 8motions qui a développé une application qui a conduit un petit applicatif mobile qui permettait d'avoir des infos sur chaque œuvre présentée mais aussi sur des points intéressants sur ce parc des Coteaux. Cette application a connu elle aussi une autre vie puisqu'elle s'appelle maintenant Park Discovery et qu'elle a tellement évolué qu'elle a même reçu le prix des petits projets innovants par la Cub. Donc vous voyez chaque élément produit continue sa vie. On peut aussi citer le fait que le concert de Laurent Dailleau et Anahata a pu avoir lieu grâce à un laboratoire de recherche, le Labri, qui est à Talence. Ce qui nous intéresse c'est aussi la question de la médiation et de l'action culturelle, donc l'idée c'était de ne pas parachuter du numérique et que les gens se disent mais quel rapport avec nous. Donc on a mis en place des stratégies de médiation, mais pour les mettre en place on s'est plutôt intéressé à des artistes plasticiens en l'occurrence dont les compétences pouvaient être utilisées aussi pour leur capacité de médiation. Il se trouve qu'il y a un dispositif au Conseil général qui s'appelle CPPAC qui travaille sur le parcours professionnel des artistes plasticiens relevant du RSA, donc c'est par exemple à ces personnes-là entre autres qu'on a demandé d'intervenir sur des stratégies de médiation. On travaille aussi là maintenant à des logiques de coopératives d'activités de l'emploi qui sont directement issues de ça et il y a même une structure de portage artistique qui a été créée qui s'appelle Label2K10 et le dernier élément pour éviter d'être trop long, mais ce n'est pas gagné, on a fait apparaître sur cette manifestation des nouveaux métiers.

Je vous ai parlé des médiateurs, il y a la question de l'accompagnement des temps de résidence car on voit que quand on arrive sur des lieux de résidence si les artistes ne sont pas accompagnés ça pose des vrais soucis, on travaille actuellement avec l'Université de Bordeaux sur la formation d'ingénierie projet culturel sur le volet numérique et également le métier de régisseur multimédia. Deux derniers éléments qui me semblent importants. Premièrement, l'enjeu de s'appuyer sur des acteurs

locaux. Parmi les acteurs locaux, l'investissement d'O2 radio a été vraiment important pour que ce soit un évènement fait pour les habitants et pas quelque chose qui soit un gigantesque numéro de claquettes. On peut citer aussi, l'investissement des acteurs culturels qu'on est allé chercher, certes à l'arrache, je pense à Bois-Fleuri, à Bassens, mais ça a été possible parce qu'on avait déjà une relation historique avec eux. Quand on va parler de développement durable, il va falloir qu'on arrive à s'extirper d'une logique événementielle pour arriver à une logique de travail tout au long de l'année et que le moment du festival ne soit qu'un moment de résurgence, mais ne soit pas LE moment, ça rappellera de bons souvenirs à des manifestations de centre ville. L'enjeu c'est d'arriver à une sédimentation c'est pour ça qu'on avait aussi invité Florent Larronde à capter ces petits moments et ces réalités et après comme on a plein de choses à dire sur ces sujets-là, il y a déjà un bouquin mais on a déjà mis tout ça en ligne. Une dernière chose, il y a un nom qu'on n'a pas prononcé ce matin qui est la personne qui a été historiquement la cheville ouvrière de tout ça, c'est Sophie Trouillet, qui est certes partie vers de nouvelles aventures, mais qui a eu quand même pas mal d'intuitions et de pif sur toute cette histoire-là.

Joël Aubert

C'est bien de rendre à Sophie Trouillet ce qui lui appartient. J'enchaîne avec Yvan Detraz qui a ouvert notre matinée par la randonnée découverte et au fond qu'est-ce qui s'est passé tout ce temps entre celui que vous avez évoqué, la découverte et puis maintenant 2010-2011 ? Quelles comparaisons faire, quel premier bilan ? Quand vous y repasser qu'est ce qui a changé, est-ce qu'il y a des territoires qui risquent de vous échapper ?

Yvan Detraz, co-directeur de Bruit du Frigo

Je ne comptais pas parler de ça tout de suite, mais je vais en parler. Je voulais déjà parler du sujet même de panOramas et du sujet central de l'expérimentation d'usages et de fonctions dans ce territoire. Ce n'est pas toujours le cas dans une biennale, mais c'était quelque chose de complètement contextuel qui était là pour révéler un territoire et faire naître de ce territoire des propositions artistiques et d'usages. L'intérêt que j'y vois c'est de pouvoir inscrire des pratiques durables, à partir d'un évènement éphémère où l'on peut expérimenter des choses que l'on ne pourrait pas faire dans un cadre ordinaire, comment ça peut informer une série d'usages qui pourraient être imaginés de manière plus pérenne. C'est pour ça que dans la série de propositions que nous avons faite pour panOramas, nous avons travaillé sur les deux aspects, c'est-à-dire usages éphémères qui permettent d'explorer des possibles et usages plus durables où l'on se dit que cela peut fonctionner au quotidien en dehors d'un temps événementiel. Je pense notamment à la question de la marche, de la randonnée qui est l'usage le plus immédiat, le plus simple et le plus évident, qui va au-delà du parc des Coteaux. Ce qui me semble important c'est de repenser l'agglomération par l'intermédiaire de ces espaces-là et je crois beaucoup à l'idée d'un tourisme nouveau, notamment dans les territoires périurbains. J'avais rencontré il y a quelques années un des responsables de la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui me disait que les seuls territoires en France non couverts par les cartes et notamment les topoguides qu'on peut utiliser pour faire de la randon-

née, sont les espaces péri-urbains alors que ce sont des espaces qui recèlent une diversité et une richesse quasiment incomparable par rapport à ce qu'on peut trouver ailleurs.

Joël Aubert

On peut même s'y entraîner avant d'aller en montagne.

Yvan Detraz

Ce n'est même pas un entraînement, on peut y aller au quotidien, moi je pense que les habitants de l'agglomération n'ont pas forcément conscience qu'ils ont à deux pas de leur porte un territoire d'aventures et de découverte extraordinaire et qu'on pourrait presque partir pendant 2 semaines en vacances à pied en partant de chez soi sac au dos. On l'a fait plusieurs fois, on a amené des gens qui ne sont pas du tout de la partie qui ne sont ni artistes, ni urbanistes, ni paysagiste et qui ont complètement redécouvert leur agglomération, qui ont porté un regard nouveau et c'est une expérience qui nous transforme. C'est un axe qui est à promouvoir et à développer. Il y a énormément de structures sur la rive droite qui font la promotion, qui organisent des marches, je pense qu'il y a un travail à faire vraiment à l'échelle de l'agglomération. Dominique Stevens parlait tout à l'heure du plus long fil vert à l'intérieur de la rocade, c'est effectivement le parc des Coteaux mais en fait si on extrapole et qu'on va au-delà de la rocade, on se rend compte qu'il y a quasiment 200km de chemins qui ne sont certes pas continus, mais il y a une relative continuité entre ces espaces-là et on pourrait imaginer une cartographie qui pourrait représenter plusieurs centaines de kilomètres d'évasion et de découverte dans la ville. Parmi les usages éphémères testés lors de panOramas qui pourraient être traduits de manière durable c'est, lié à la randonnée, la question du refuge car quand on part explorer un territoire pendant plusieurs jours se pose la question, alors évidemment on habite en ville on peut aussi bien rentrer chez soi à Bordeaux, mais c'est aussi bien de pouvoir faire l'expérience d'une nuit dans ces lieux-là et donc on a imaginé un refuge urbain qui a été mis en service pendant 3 semaines dans la continuité de panOramas. Il a été complet tous les soirs en 2010, et sera ré-installé en 2011 en partenariat avec la Ville de Lormont qui a accepté de reconduire l'expérience tout l'été. On réinstalle le refuge qui a été conçu par Zebra3/Buysellf et nous-mêmes pour panOramas au parc de l'Ermitage à l'endroit même où il avait été installé en 2010. Je vous invite tous à le réserver, c'est gratuit et ouvert à tout le monde et c'est une expérience inoubliable, la capacité est de 7 personnes et on a le parc de l'Ermitage pour soi pendant une nuit. Il faut voir avec l'office de tourisme de Lormont qui s'est proposé pour gérer ce refuge. *(ndlr : installé de juin à octobre 2011, la totalité des nuits proposées étaient déjà réservées à la mi-juillet).*

Voilà c'était une petite parenthèse, mais je parle de ce refuge car pour moi je crois vraiment à ce type de nouveau rapport à la ville et je rêve que ces refuges puissent être développés sur le parc des Coteaux sur les autres communes et sur les autres espaces de la Cub et qu'on puisse trouver une cartographie de ces espaces un peu alternatifs pour se reconnecter à sa propre ville, redécouvrir et envisager sa ville différemment, passer des moments très riches et inoubliables.

Pour revenir à votre question de départ, quand on nous a proposé de réfléchir à

des propositions sur le parc des Coteaux pour panOramas, on a ré-entrepris un travail de repérage, d'arpentage sur le territoire comme on l'avait fait en 1999. Donc on a recommencé ce travail de découverte du parc des Coteaux dans son ensemble et à mon étonnement on a été assez surpris de voir que paradoxalement alors que le projet a été enclenché en 2000 on avait peut-être un peu perdu en continuité et en diversité d'espaces. C'est un petit tacle que j'adresse aux communes, les 4 communes sont concernées.

Des chemins ont disparu parce que des lotissements se sont posés dessus par exemple, des espaces un peu magiques ont été urbanisés ou transformés. Il y a une forme de réduction de la surface du parc des Coteaux et des ruptures qui font que maintenant on est obligé de contourner par la ville ce qui est dommage car on parle de fil vert... ce n'est pas systématique dans le parc, mais j'ai identifié 4 ou 5 points qui pour moi sont des endroits clés et que, à l'époque où le parc n'existait pas, on pouvait arpenter librement. Comme l'évoquait Marie-Christine Boutheau tout à l'heure, ces espaces étaient utilisés, certes par peu de gens, mais les chemins existaient, les sentiers étaient tracés, ça montrait que les gens les pratiquaient et aujourd'hui certains de ces sentiers ont complètement disparus, c'est paradoxal. J'attire l'attention des responsables des communes sur ce point parce que je trouve dommage qu'on perde en qualité et en continuité sur le projet du parc des Coteaux.

Joël Aubert

C'est une remarque qui va dans le sens de celle de tout à l'heure d'ailleurs parce qu'à la fois on peut aller passer une nuit au refuge de l'Ermitage et c'est formidable et en même temps se dire qu'en effet il faut être attentif aux espaces, à ce qu'ils deviennent ou à leur recolonisation, le mot est un peu fort. Il y a là une vision d'ensemble à avoir... dans les plans d'urbanisme et dans le projet d'ensemble, nous allons l'évoquer avec Laurent Agut.

Laurent Agut, la/projects

Nous avons commencé il y a un peu plus d'un an un travail sur le plan de jalonnement et l'identité du parc des Coteaux. Il s'agit de faire en sorte que ce lieu existe aujourd'hui visuellement et qu'on puisse communiquer par de l'image et différents objets autour de ce site. Il a été évoqué toute la matinée que ce parc existe bel et bien, même s'il y a des espaces plus ou moins connus. Notre approche a été d'abord d'appréhender le site qui a une certaine dimension en effet et de s'imprégner des différentes notions évoquées ce matin pour retranscrire ce que représente le parc dans la mémoire de tout le monde, dans les pratiques, dans les usages. Essayer de le retranscrire visuellement dans la forme graphique qu'on a développée. Le plan de jalonnement c'est aussi faire exister le parc aux yeux du public, comment l'y mener, amener les gens de Bordeaux et d'ailleurs sur ce site et également de communiquer par un aspect plus visuel, on verra avec quels outils communiquer sur le site et les usages qu'ils suscitent.

Joël Aubert

Quels principes ont guidé votre travail ?

Lauren Agut

La simplicité. La difficulté était de rester simple. On a développé une écriture typographique basée sur une typographie linéale très simple mais avec des particularités : des terminaisons arrondies qui évoquent le végétal et on a voulu intégrer dans cette écriture la notion du fil évoqué longuement ce matin et qui symboliquement est très fort. Il ya aussi des éléments symboliques qui nous semblaient important de traiter, le petit chemin que vous voyez en dessous du lettrage qui représente le fil et l'enchaînement des parcs qui font l'existence du site dans sa totalité. Au-delà de ça, nous avons imaginé tout un système de jalonnement : la signalétique routière et toute une série d'objets que vous verrez tout à l'heure qui nous permettent d'informer et d'orienter vers les entrées des parcs, en l'occurrence ici Séguinaud. Il y avait également d'autres objets qui me paraissaient important de développer, notamment une carte qui existe aujourd'hui et qu'on a redessiné à partir des différentes études qui ont été faites précédemment pour lui donner une forme graphique particulière la plus lisible possible pour mettre en valeur cette coulée verte. On a essayé aussi de conserver les notions, c'est vrai que c'est un site naturel, mais en milieu urbain, on essaye donc de visualiser ces deux notions par des codes couleurs le vert très présent et peut être le gris, des couleurs de ce type-là, qui ramènent plus vers l'urbain. On a pensé qu'il fallait aussi communiquer sur le projet en lui-même donc il y a des objets, les panneaux notamment, qui ne sont pas encore en place, mais qu'on va proposer, des panneaux dits de chantiers ou de projet, des endroits en devenir ou en cours de réalisation, on peut communiquer sur le projet de cette façon-là c'est une façon de dire que le projet existe déjà même si certaines parties ne sont pas ouvertes, mais elles vont le devenir et dire ces choses-là me paraît important pour que le public comprenne que l'existence et l'identité du site fait partie de l'identité du projet.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Anonyme

Je voulais signaler l'excellent travail que fait Côté Sciences pour la connaissance de cette biodiversité qui est extraordinaire. Dimanche dernier derrière Séguinaud nous avons trouvé des tritons, des choses merveilleuses qu'on pensait complètement disparues. Je crois qu'il faut insister beaucoup sur ce côté richesse extraordinaire tant au niveau des végétaux que des animaux, et je ne parle pas des gros animaux tels que les chevreuils qui habitent nos coteaux, parce que ça ne peut pas être qu'un parcours santé et qu'un parcours loisirs.

Joël Aubert

Je n'ai pas l'impression que ce n'était que ça, et je signale que cet après-midi il y a un atelier piloté par Alexia Sonnois de Côté Sciences, dans lequel on pourra évoquer ces sujets-là.

Gérald Elbaze

D'autant que Côté Sciences était associé à la manifestation d'abord et ensuite, je parlais des résurgences tout à l'heure, mais Coté Sciences organisait avec la

Ville de Floirac la fête de la nature le week-end dernier et que ce qui a été fait à panOramas a eu une deuxième vie sur la fête de la nature. Le problème c'est que dans une intervention on ne peut pas tout dire, mais Côté Sciences a été un acteur à part entière, il y a eu des balades scientifiques.

Christian Cayla, Office de Tourisme de Lormont et de la Presqu'île

C'est l'auberge espagnole, les gens qui viendront sur le parc des Coteaux viendront y chercher ce qu'ils veulent que ce soit un parcours santé, des animaux, la nature. Je crois que chacun va trouver son bonheur. L'essentiel c'est précisément de les y amener. Nous sommes convaincus de la valeur du site, ce n'est pas de la communication, c'est de la lucidité ! Maintenant la communication sert à faire venir les autres. En ce qui concerne Lormont, je peux en parler car l'OT couvre deux communes sur les 4 (Lormont et Bassens). Sur l'année 2010, nous avons eu (nous et les amis du Vieux Lormont) pas mal de visiteurs, plus de 500. Alors c'est ce que la tour Eiffel fait à la minute mais il faut garder les proportions, nous sommes quand même assez satisfaits d'autant que nous voyons revenir des visiteurs et le bouche à oreille marche fort bien en matière de communication, donc on peut supposer que les gens qui sont venus ont été surpris et contents également, donc ils reviennent avec d'autres. Nous n'oublions pas à la fin de la visite sur Lormont, malgré le fait que nous ne représentons ni Cenon ni Floirac, de préciser qu'ils peuvent trouver de part et d'autre des sites intéressants.

Le plus grand plaisir que nous avons c'est de surprendre les gens d'ici avec ce qu'il y a avoir ici, les étrangers c'est facile, ils n'ont pas d'a priori, par contre faire venir des gens de Bordeaux, et nous en avons, des randonneurs, et nous en avons beaucoup, et en général ils partagent leur temps entre le plein air, le coteau et le patrimoine, et nous pouvons lier les deux sur ce plan là. Le premier boulot c'est de faire venir les visiteurs et après ils trouvent ce qu'ils veulent.

M. Kremer

Je me permettrais de faire une toute petite mise en garde. On connaît tous le dicton «c'est l'arbre qui cache la forêt», je connais un certain nombre de parcs et d'espaces naturels où l'on ne voit plus grand-chose parce qu'il y a trop de signalisations, donc je dirai en toute simplicité, évitons que la signalisation ne cache le parc. Il vaut mieux le dire avant qu'être déçu après. Je ne connais pas le projet, mais...

Laurent Agut

Cela a guidé notre questionnement et été notre premier souci : cet espace naturel est vivace mais fragile et il faut y amener les gens qui ne le connaissent pas, mais de manière subtile, être présents en s'effaçant. On les amène avec les outils qu'on a via les routes, le tramway... et ensuite aux abords du site, il fallait donner le message essentiel : le nom du parc, les informations, une carte et ensuite la problématique du panneau, de l'objet, comment il s'intègre dans le site, comment il est là en s'effaçant, c'était toute notre question quand on a abordé les objets de signalétique.

Aujourd'hui on arrive à une certaine forme, qui est encore à l'étude, notamment sur le choix du matériau, vous allez voir des objets tout à l'heure, qui ont une certaine dimension, je pense que selon les cas, selon les sites il y aura peut-être des

ajustements à faire. On a été assez sensible à ça, le choix de la couleur, du matériau. Evidemment on se heurte à des contraintes techniques de fabrication, de durabilité des objets, tout ça ce sont aussi de vraies questions. Mais ce sont des questions que nous nous sommes posées avec notre regard de graphiste, sensible au visuel, mais qui n'a lieu d'être qu'en relation avec ce qui est sur site et ce qui existe. On essaie de révéler plutôt qu'écraser !

Gérald Elbaze

Je partage tout à fait la préoccupation et je voudrais attirer l'attention, sans faire le technophile de service, sur la pertinence des outils numériques. Alors, j'entends qu'on veuille se promener sur les parcs sans être bardés d'équipements numériques, mais le fait de pouvoir organiser ce qu'on va appeler une signalétique numérique c'est-à-dire qui n'est pas présente dans les sites, à l'image de l'application développée par 8motion qui permet pour celles et ceux qui le souhaitent d'avoir des informations particulières sans pour autant que ce soit un élément de l'envahissement de l'espace. Il existe là des solutions qui ont été expérimentées et il y a la logique de l'accompagnement humain aussi. Nous même avons découvert ces parcs et si quelqu'un ne nous avait pas accompagnés, on serait passé à côté d'éléments de détail sans les voir. Je redis que dans la culture des plans de jalonnement, l'arrivée des outils numériques seraient salutaires pour avoir du détail, de la précision pour ceux qui le souhaitent, mais pour autant que ceux qui veulent juste avoir un espace naturel sauvegardé puissent le conserver.

Anonyme

Une réponse sur le sujet, je suis conseiller municipal à Lormont, nous avons un parc qui est divisé en deux parties, une totalement sauvage que nous avons baptisée parc nature qui est peu pénétrable par l'homme, la nature a repris ses droits. On ne craint pas l'envahissement de ce côté-là. Sur le reste du parc et l'essentiel, les 2/3, nous admettons avec satisfaction une information qu'elle soit numérique ou pas. Le public a besoin d'information, c'est aussi un parc pédagogique. On vient s'y balader, voir des choses, l'homme y a déjà mis les pieds puisqu'il y a des bancs, des escaliers en acier galvanisé. On accepte que l'ouvrage de l'homme soit présent. Evidemment s'il y avait un panneau tous les dix mètres ce serait trop !

Anonyme

On parle beaucoup de parc de loisirs, moi j'aimerais bien parler d'un parc éducatif. Le précepte de la charte de la nature c'est connaître, aimer, protéger, phrase de Jacques Yves Cousteau à laquelle il a ajouté à la fin de sa vie « apprendre et transmettre aux générations futures ». Je crois qu'il faudrait se servir de cet outil magnifique qu'est le parc des Coteaux, le faire découvrir aux enfants des écoles car on se rend compte que même des écoles qui sont à 200m d'un parc comme le parc de l'Ermitage dont je suis très proche et un fervent défenseur, les enfants ne viennent pas découvrir les parcs, ne viennent pas voir cette nature sauvage à leur porte et je pense qu'il faut passer par eux pour atteindre leurs parents car leurs parents sont les premiers à ne pas descendre de leur immeuble. Je fais faire beaucoup de visites dans le parc de l'Ermitage, la plupart des gens qui y viennent sont de la rive gauche,

la plupart sont des retraités, peu d'actifs, peu de parents, même quand on fait des visites avec Côté Sciences. Il est indispensable que les écoles et les enseignants fassent découvrir cet outil magnifique.

Marie-Christine Boutheau

On a parlé de la signalétique et de l'intérêt de la biodiversité, moi je voudrais simplement rappeler que ce serait très bien que le parc crée des emplois et des emplois de guide naturaliste comme on peut avoir avec le patrimoine à Bordeaux et donc que des gens viennent avec des groupes car l'interactivité, le numérique c'est bien, mais c'est un peu réservé à une élite culturelle...

Joël Aubert

De moins en moins chaque jour...

Marie-Christine Boutheau

Oui, mais c'est relativement coûteux et je pense quand même qu'avoir des guides qui puissent transmettre soit l'histoire du lieu, soit la biodiversité du lieu, il peut y avoir des randonnées à thème, est un très bon moyen de créer des emplois dans la gestion des parcs et c'est une très bonne piste à suivre. Le numérique a son intérêt sur un grand nombre de chose, peut-être pas forcément sur ce plan-là.

Gérald Elbaze

Ce qu'a réussi panOramas c'est montrer qu'il n'y avait pas d'opposition et pas de contradiction entre les espaces naturels, tangibles, à redécouvrir humainement et les espaces numériques qui ont leur code. Tout le projet panOramas a été de connecter ces deux espaces et a fortiori sur l'emploi je ne vois pas de raison de les opposer. A aucun moment dans mon propos, il n'a été question de substituer à des humains qui accompagnent le numérique. C'est juste qu'à un moment donné ce sont des éléments qui se complètent. Deuxièmement, concernant les pratiques culturelles, il y a eu une étude menée sur le GPV sur l'état des usages, on sait très bien où on en est des fractures sociales et culturelles, elles ne correspondent pas forcément aux représentations que vous donnez là. Le dernier élément c'est que le numérique crée aussi de l'emploi, c'est important que ça se sédimente aussi sur vos territoires. A un moment on peut aussi reconnaître à des gens l'envie de découvrir sans être accompagnés. Il n'y a pas de raison d'opposer, il faut articuler les choses et l'époque post-industrielle où le numérique avait pour conséquence d'enlever un emploi dans une industrie on l'a largement dépassé. Au contraire, j'aspire à ce que les humains qui feront visiter les parcs demain soient aussi capables de donner des données associées par le biais numérique en complément de leurs propres compétences ou savoirs.

CONCLUSION

Joël Aubert

Nous allons appeler nos deux grands témoins, Francine Fort et Stéphane Hirschberger ainsi qu'Etienne Parin. Qu'avez-vous pensez de tout ça ?

Stéphane Hirschberger, architecte

C'est très difficile de résumer en une matinée, 10 ans d'histoire et c'est très difficile de résumer en 5mn une matinée de propos. Je vais quand même essayer de remettre en perspective tout ce travail incroyable car il est le fruit d'une démarche d'une grande cohérence. Ce n'est pas un petit mot puisqu'effectivement travailler sur des territoires aussi vastes, aussi complexes, aussi diversifiés, ça demande une logique de conduite qui fait qu'à la fois on franchit les obstacles, on rassemble les gens et on arrive à tenir dans le temps un projet qui est un projet d'aménagement du territoire et en même temps un projet des gens. A la fois, ce projet est d'une grande cohérence et en même temps il est vivant. Qui dit grande cohérence ne dit pas forcément imaginer au départ un projet fini en suivre les étapes pour le réaliser sans jamais changer. Ce qui apparaît et ce qui est très notable dans le projet du parc des Coteaux, c'est sa capacité à s'adapter au temps et c'est en ça qu'il est très avant-gardiste, à la fois pour la Cub, mais bien au-delà. Il a une importance historique. Il est vivant parce qu'il sédimente les idées, elles ne sont pas juxtaposées, elles s'accumulent, elles se télescopent, elles se discutent, en cela aussi c'est un projet de partage, elles s'adaptent aux situations et en même temps elles sont des idées de création. On a un projet vivant qui devient un parc vivant avec une formidable envie de faire. Ce qui est singulier aussi ici c'est que ce ne sont pas seulement des idées car les choses sont faites. Ça peut vous paraître évident quand on regarde ces images, mais qui aurait dit ça il y a 10 ans ? Qui pourrait imaginer même aujourd'hui ce que peut être un lieu dans 10 ans ? A la fois penser les choses et les faire c'est une grande performance.

J'ai noté pendant toute la matinée les termes qui ont été utilisés pour décrire, nommer cet objet singulier qu'est le parc des Coteaux. J'ai noté : colonne végétale, coulée verte qui est un mot qu'on utilise plus trop, manteau de jardins, collier de perles, chapelets, fil vert et un que j'ai trouvé très poétique, l'écharpe écologique. On voit qu'il y a des vocables, quelqu'un a parlé d'auberge espagnole, on peut donner le nom qui nous plait... j'ai retenu quelques idées pour décrire ce parc, j'ai envie de dire que c'est une chose étonnante, cet assemblage, ces quatre communes qui partagent un territoire et qui partagent un projet. On sait que souvent la Cub pratique l'équité, c'est une de ces grandes qualités, elle cherche à répartir les forces, les idées, faire en sorte qu'il n'y ait pas de mal lotis ou de mieux lotis et cette crainte de déséquilibre est louable. Ici on a un territoire partagé qui reste un territoire singulier et spécifique. Les logiques d'autarcie communale, n'ont pas prévalu ici et c'est plutôt la culture du partage qui effectivement a permis cet assemblage qui est encore à construire. On peut aussi suivre dans l'histoire du parc des Coteaux toute l'histoire de la notion de paysage.

On est passé d'un projet de parc d'agrément ; un espace planté, une collection de jardins qui servent à la promenade, à penser, à rêver. Cette idée n' a pas été abandonnée, mais elle a évolué vers l'idée d'un parc de loisirs et de culture, un parc pour les gens où les usages sont se croiser : jouer, voir, apprendre, on l'a vu avec panOramas et ça c'est une question qui n'est pas propre au parc des Coteaux, c'est une question que pose le paysage aujourd'hui. On est passé d'un héritage du parc haussmannien, composé, avec des tracés, le parc d'agrément, le parc de la promenade sociale où l'on se rencontre le dimanche, à un parc de la récréation, du contact, de l'événement avec aussi les travers qui vont avec.

Une question se pose : est-ce que la récréation ne cache pas le rêve ou une certaine solitude ? Est-ce que l'idée de favoriser cet aspect des usages, le divertissement, ne cache pas l'autre usage qui consiste à trouver de la solitude et du plaisir à contempler ?

Une autre idée c'est qu'on est passé d'une logique en 2002, avec le projet Clarac qui est était plutôt un projet de tracés, à un projet de nature où on vient accompagner des tracés existants, le projet de Bouriette et Vaconsin, qui montre qu'on vient simplement entrer dans les pas de ceux qui les ont fait, à savoir les gens qui pratiquent le parc. La question de la biodiversité s'est introduite dans les débats et dans la création, la question du développement durable, est entrée naturellement dans le débat.

On est donc passé de ces idées de tracés, d'espaces à des idées de biodiversité, de vie, d'usages ; je crois que c'est très important et c'est en cela que le projet est d'avant-garde pour toute la Cub et au-delà. Je voulais juste terminer en disant que tout ça est possible grâce à un portage extrêmement fort, des élus bien sûr mais aussi d'Etienne Parin qui est quand même, et il faut le souligner, une cheville ouvrière tout à fait exceptionnelle.

Francine Fort, directrice générale d'arc en rêve centre d'architecture

Des choses qui ont été dites, des choses qui ont été senties, vécues.

Je retiendrais que le parc des coteaux était là mais on ne le voyait pas. Le premier acte de découverte c'est en 1999 avec Bruit du frigo qui a commencé à explorer ces endroits avec des randonnées, au risque de certains dangers sur leurs parcours. Ensuite il y a eu le GPV, Stéphane a parlé de la progression du projet de parc des coteaux dans les 9 ans du GPV, j'ajouterais que panOramas est un nouveau chapitre de l'histoire d'un projet à écrire aujourd'hui autour du parc des coteaux.

Pour en revenir à ce premier acte de découverte, il convient de souligner que c'est très récent, il y a tout juste un peu plus de 10 ans.

Je voudrais redire que les territoires de l'agglomération se caractérisent en effet, par une forte présence de la nature à différentes échelles et sous différentes formes.

Cependant il y a trois grands espaces Nature qui se distinguent : le fleuve, (on en a parlé ce matin), dont j'aime à dire que c'est un monument de paysage, les Jalles, qui sont un site exceptionnel entre nature cultivée et nature sauvage, et le parc des coteaux, un trésor qui appartient à la Rive Droite et qui s'offre à l'agglomération.

Je ne suis pas sûre que la valeur de ce trésor ait été perçue par les gens de la rive droite, je pense même que ni les communes de Lormont, de Floirac, ni celles de

Bassens et Cenon n'avaient véritablement conscience de ces atouts dans leur territoire ni la Cub, j'y reviendrai.

Probablement, la stigmatisation dont ont souffert les communes des Hauts-de-Garonne dans les années 80-90 et l'image négative des ZUP ont participé de cet aveuglement. Pour mémoire, je voudrais dire que depuis des années arc en rêve organise à l'occasion des journées du patrimoine des visites pour découvrir l'architecture contemporaine et il y avait toujours un trésor d'architecture contemporaine qu'on donnait à révéler aux habitants de Lormont, c'est la chapelle Saint-Esprit qui est une oeuvre majeure de l'architecture contemporaine qu'on fait visiter à des grands citriques internationaux, et qui sont toujours très surpris. Je parle donc de la revalorisation de l'image de la Rive Droite qui s'est faite également et surtout par le projet du GPV, donc un grand projet d'urbanisme, de requalification urbaine, avec un effort particulier sur le logement, un projet social et culturel et je voudrais insister tout particulièrement sur ce volet culture. Car la revalorisation de l'image de la Rive Droite s'est faite en finesse et en profondeur sur les représentations imaginaires qu'en avaient les habitants des communes des Hauts-de-Garonne, et aussi ceux de l'agglomération. Les projets culturels ont agit sur les représentations inconscientes qu'ont les habitants de leur quartier. Tout ce travail, (on a fait référence au travail de Sophie Trouillet), qui a donc a été mené pendant ces 10 dernières années, a cultivé la fierté d'habiter ici, et ça commence par là.

D'ailleurs les interventions que nous avons entendues tout à l'heure témoignent que ça y est, le renversement d'image à l'échelle des 4 communes est bel et bien opéré. Le renversement d'image à l'échelle de l'agglomération est enclenché, depuis quelques années grâce aux opérations exemplaires, je voudrais le souligner, réalisées en matière d'architecture dans le cadre des Hauts-de-Garonne. Je parle volontairement des Hauts-de-Garonne car ce nom évoque le paysage, et c'est important dans la construction de l'image, la vision des coteaux sur l'horizon de l'agglomération. Je disais donc en matière d'architecture, arc en rêve organise souvent des visites. Là aussi il y a des vraies leçons, y compris en matière d'urbanisme. Un projet mené avec quatre communes qui travaillent ensemble, c'est la condition du GPV ce n'est pas commun.

S'agissant du parc, sa reconnaissance comme espace majeur de l'agglomération est nouvelle. Sud Ouest par exemple pendant cette semaine a publié de nombreux papiers pour annoncer cette journée pour parler de ce qui se passe... mais en pages rive droite... (et non dans les pages aggro) alors je ne critique pas Sud Ouest mais cela veut dire qu'il faut encore travailler pour que la qualité unique des coteaux soit appréhendée comme une situation qui concerne l'agglomération, voire la région. Pour en revenir à la Cub, Dominique Stevens disait que le GPV était en avance, eh oui, la Cub était derrière ... et par la grâce du développement durable, ça y est le parc des coteaux est un site identifié, affublé de multiples appellations.

Pour ma part, j'ai retenu des surnoms certes moins poétiques que Stéphane, des mots qui commençaient à s'inscrire quand même grâce au travail de l'agence d'urbanisme il faut aussi l'évoquer : couloir écologique, coulée verte, voilà.

Aujourd'hui le vocabulaire employé était plus sensible, c'est intéressant. La dimension sensible imprime les esprits.

La direction de la nature n'a été créée qu'en 2011 à la Cub et Magali Da Silva est ici. Il y a eu en amont ce séminaire placé sous le titre «Natures de ville». La Nature au pluriel. Il a eu lieu au sommet de la tour de la CUB, alors en chantier. La mise en situation était exceptionnelle. Les travaux se tenaient dans un espace qui offrait une vision panoramique sur l'agglomération, avec l'horizon tourné vers les coteaux. A propos de la démarche de projet du GPV, Stéphane a parlé du portage et c'est important. Un portage politique, et toute une équipe, avec un chef de projet - Etienne Parrain - qui tire, qui porte, qui pousse ce projet. Un projet qu'il faut encore et toujours consolider.

PanOramas, il faut le dire, a transformé l'essai. Mais le lien reste à tisser entre le projet urbain, et le parc. (Ca a été évoqué par les uns et les autres). Travailler la mise en relation entre le projet urbain et le parc, dans son inscription dans le sol j'entends. Car l'aménagement urbain c'est la dimension visible d'un projet. A titre d'exemple, j'aime beaucoup quand je reçois des groupes d'étudiants, de professionnels qu'ils soient Danois, Parisiens... montrer une image que l'on l'utilise aussi dans les formations que l'on dispense auprès d'élus et de professionnels de l'aménagement et bien sûr avec les jeunes ; j'aime beaucoup montrer une image du tramway, sur l'avenue Thiers, qui regarde les coteaux.

Car il y a eu véritablement un premier renversement d'image avec le tramway. Une traduction physique par le tracé reliant la rive droite au centre ville bien sûr, et aussi une signification d'ordre psychologique et non moins réelle. En effet, le traitement de sol qui a été choisi pour le tramway sur toutes les lignes, le parti pris d'Urban Design, a été le même dans le centre de Bordeaux et dans les périphéries, et a ainsi participé de la construction d'un sentiment d'appartenance à la grande ville parce que les gens des périphéries desservies par le tramway se sont sentis traités comme appartenant à une même communauté. C'est pour cela que je parle de l'inscription dans le sol, c'est important car la traduction physique d'un projet retentit sur l'imaginaire. Je parle sur le registre du projet urbain. Mais je crois personnellement aux forces invisibles du changement qui agissent sur les forces invisibles de l'inertie. Ces forces agissent par le prisme de la culture. La culture du côté de la création quand les artistes nous donnent à voir ce qu'on ne sait pas voir tout seul avec nos yeux. Il y a aussi la culture de l'habité, celle qui est du côté des pratiques et des usages des habitants et la culture du projet qui convoque l'ensemble des acteurs : le politique, le professionnel, les habitants, Villes, Cub.

Pour finir et sans anticiper sur les ateliers de cet après-midi, je pense (ça a été évoqué aussi bien dans les propos des intervenants que dans des interventions dans la salle) que la nouvelle étape de travail se situe dans le «qu'est-ce qu'il y a ici et qu'il n'y a pas ailleurs». Et ça se joue bien sûr sur le terrain de la communication, aussi sur la communication culturelle qui n'est pas de la même nature que la communication du faire savoir. Le travail graphique a un rôle essentiel, ce n'est pas simplement de la signalétique, c'est une forme de sensibilité. Vous avez entendu tout à l'heure une intervention très douce, peu bavarde, c'est ça le paysage et la nature, ça se découvre dans le silence. Et évidemment par l'évènement. J'ai horreur de ce mot, mais oui, pour révéler ce qu'il y a ici et pas ailleurs il faut des rendez-vous qui attirent ici des gens qui viennent d'ailleurs, qui reviendront sans doute et qui en parleront même s'ils ne

reviennent pas. Donc panOramas... à suivre !

Joël Aubert

Merci de cette contribution qui nous permet d'ouvrir les chantiers des ateliers ou après ce grand survol et toute la richesse de ces interventions d'approfondir des points qui sont d'ailleurs venus au cœur du débat.

Etienne Parin

Vous avez entendu Laurent parler de son travail, vous allez pouvoir le voir et c'est important d'aller le voir parce que votre avis nous intéresse. Cette installation est un test, avant de généraliser le principe à l'ensemble du parc, il faut viser juste.

Donc accompagnez Jean-Pierre Turon, Laurent Agut et Angelika Bauer.

Ensuite vous pourrez vous restaurer, puis nous nous retrouverons au travail au château pour les quatre ateliers dont les animateurs vous expliqueront les enjeux et les principes.

PARC DES COTEAUX RIVE DROITE

Séminaire 31 mai 2011

Domaine de Séguinaud – Bassens



SYNTHÈSE DES ATELIERS THÉMATIQUES

SYNTHÈSE DES ATELIERS THÉMATIQUES

Vers une charte intercommunale

Sensibilisation, formation, éducation

Culture et évènements dans le parc

Sports et loisirs nature dans le parc

Ces quatre ateliers ont rassemblé près de 120 personnes, élus, techniciens, professionnels de l'animation ou du paysage, responsables d'association, artistes et habitants, usagers du parc des coteaux.

Portant sur la gestion intercommunale du parc, la sensibilisation et l'éducation, la culture et les événements ou encore les sports et loisirs nature, ils avaient pour double objectif de mobiliser les acteurs du parc afin qu'ils contribuent activement aux développements futurs du projet intercommunal et de dégager avec eux les axes prioritaires de travail pour les mois à venir.

Cette synthèse a été réalisée sur la base des notes prises en atelier relues par les animateurs. Elle ne se veut en aucun cas exhaustive.

Le travail se poursuit, vous pouvez donc, et nous vous y invitons grandement, apporter votre commentaire via le blog.rivedroite.fr

Vers une charte intercommunale

Animation : Pascale Wertheimer, directrice du service Environnement, ville de Floirac

L'atelier portant sur la charte intercommunale était sans doute le plus technique. Le premier élément d'information concerne la décision des maires du GPV d'opter, pour le moment, pour une entente intercommunale. Suite à une étude menée en 2010 dans le cadre du GPV, comparant les différents modes de gestion possible, il a été convenu qu'il était prématuré de lancer un outil de gestion lourd type syndicat intercommunal, notamment en raison de la question de l'échelle la plus pertinente (GPV, rive droite, Cub) pour assurer la gestion d'espaces naturels qui forcément ne s'arrêtent pas aux portes de la ville.

Les participants, élus, techniciens et professionnels de l'aménagement paysager, se sont accordés sur l'idée que **le projet de parc intercommunal des coteaux avait une certaine avance qu'il fallait conserver en lançant désormais la rédaction d'une charte intercommunale permettant d'établir un socle commun, à la fois en terme de gestion et d'usages.**

La richesse et la diversité des espaces qui composent le parc des coteaux exigent d'avoir une gestion différenciée entre parcs aménagés, espaces naturels « sauvages » ou espaces « re-naturés ». La détermination d'un socle commun ne peut pas se faire dans le sens d'un appauvrissement de cette richesse qui fait la qualité et la singularité de ce parc.

Plusieurs participants pensent qu'il ne faut pas opposer dans cette charte gestion et usages et qu'il **est indispensable de prévoir des indicateurs de suivi permettant son évaluation et son réajustement réguliers.**

Concernant le socle commun, on évoque le recensement des richesses faunistiques et floristiques, les bonnes pratiques en matière d'entretien, les liens à établir entre le coteau et le fleuve mais aussi entre le parc des coteaux et les autres espaces naturels de la Cub afin d'assurer des continuités paysagères et écologiques.

L'atelier n'a fait que survoler les éléments constitutifs d'une charte en elle-même, ce qui n'était de toute façon pas l'objectif de cet après-midi, en revanche il a **montré la nécessité d'avancer très concrètement dans la rédaction d'une charte intercommunale de gestion et d'usages du parc des coteaux en associant le plus possible à ce travail les différents acteurs du parc** : élus, techniciens des communes à qui incomberont l'entretien des espaces et la mise en application de la charte, associations et professionnels qui seront soumis dans leurs actions et leurs usages du parc, au respect de la charte.

Sensibilisation, éducation et formation

Animation : Alexia Sonnois, directrice Côté Sciences

Dans cet atelier, la plupart des échanges ont porté sur l'**éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement par le biais de la découverte, de la connaissance et de l'expérience**, et sur la nécessité, ou du moins l'envie, de structurer les actions et de fédérer les acteurs dans ce domaine. On peut citer par exemple l'idée d'un guide pédagogique à destination des enseignants et éducateurs permettant et incitant à utiliser les ressources du parc des coteaux ou encore des journées de sensibilisation à destination des élus et des professionnels.

L'idée de garder le côté sauvage du parc des coteaux et sa poésie revient fortement, et pour ce faire, on pense à des installations diverses et variées permettant de se reposer, de rêver, d'admirer. On peut rattacher à cette même préoccupation celui de la sécurité et les craintes quant au surinvestissement du lieu par des aménagements ou des animations inadéquates.

Paradoxalement, on parle de communiquer « sans relâche », de créer des guides pédagogiques, de multiplier les balades, de proposer une programmation à l'année... tout en préservant le milieu...

Autre sujet très abordé, celui de la formation, de l'insertion et au-delà de la **découverte et la promotion des métiers de l'environnement**, secteur en développement, mais méconnu. On évoque jusqu'à une pépinière d'entreprises éco-environnementales pour marquer définitivement la vocation « verte » du site et l'identité « nature » de la Rive Droite.

Les échanges montrent à quel point le parc est riche d'opportunités et éveille en chacun une piste de développement de ses propres activités/passions.

Les contradictions sont pourtant évidentes entre la volonté d'utiliser davantage cet espace ressource et celle de préserver sa richesse, mais aussi sa tranquillité. La question du dimensionnement est ici centrale, sans avoir pourtant été évoquée directement. On rejoint très certainement les débats des autres ateliers.

Enfin, **le travail en réseau d'acteurs est largement plébiscité tant pour garantir la cohérence à l'échelle globale du parc que pour permettre une réflexion transversale jugée forcément plus riche et plus innovante.**

Culture et événement dans le parc

Animation : Charlotte Hüni, chargée de mission GIP Grand Projet des Villes Rive Droite

Les échanges dans cet atelier, l'un des plus fréquentés de cet après-midi de travail, ont tourné autour de quatre grandes questions :

La culture dans le parc des coteaux : pour qui ?

La question reste ouverte, cependant, l'importance d'ancrer les actions ou événements sur ce territoire dans le respect de sa composition sociale, de son histoire, de son identité est unanimement partagée. On met en garde contre un *vocabulaire exclusif qui risque d'être excluante*, contre *la confusion entre ambition et élitisme*, contre la culture entendue dans sa seule dimension *événementielle*.

Comment le parc pénètre la ville et la ville le parc ?

On aborde ici la question du lien entre l'urbain et la nature, entre l'homme et la nature, entre la culture et la nature. Là encore, forte adhésion à l'idée que la culture, comme la ville, doit s'adapter à la nature qui pré-existe ici. Qu'on ne peut imposer. D'où la nécessité de respecter, de protéger, de préserver. La question du lien avec le patrimoine bâti et avec le fleuve n'est pas oubliée.

Faut-il prendre le risque du vide ?

Le terme d'équipement culturel appliqué au parc des coteaux est assez largement contesté car trop associé sans doute à l'idée d'occupation permanente, de maîtrise totale... on revendique un parc « espace de respiration », lieu de détente, de calme, de silence, de solitude. On veut garder « la cabane dans les bois », ce qui sous-entend une programmation toute en subtilité.

Quelle appropriation du parc ?

Tous les participants s'accordent à dire que chacun doit pouvoir s'approprier le parc des coteaux, et pour cela il faut le rendre visible, lisible et donc travailler sur la perception qu'en ont les habitants riverains ou non, mais aussi les visiteurs réguliers ou de passage.

Un atelier dans lequel **les participants s'accordent donc à peu près tous sur une idée de la culture dans le parc des coteaux finalement assez poétique et légère, invitée dans la nature pour la sublimer** et offrir une respiration aux urbains trop souvent pressés et en premier lieu peut-être aux habitants de la Rive Droite eux-mêmes qui doivent s'approprier ce qui constitue leur patrimoine naturel commun.

Sports et loisirs nature dans le parc

Animation : Philippe Escousse, directeur du service des Sports ville de Cenon

Cet atelier a rassemblé des acteurs publics, associatifs et habitants autour d'une réflexion très structurée.

Le constat général sur lequel tous les participants s'accordent est celui d'un **parc des coteaux, patrimoine unique, à partager et valoriser sans le dégrader.**

Les pratiques sportives et de loisirs, quelles qu'elles soient doivent donc s'inscrire dans cette absolue nécessité de respect et de préservation.

Le débat porte sur deux points essentiels : le type de pratiques compatible avec le contexte du parc et leur cohabitation possible, et la gouvernance permettant de réguler et de coordonner l'intervention des acteurs privés et publics.

Les participants de l'atelier soulignent la **forte présence des pratiques libres**, par essence, difficiles à appréhender, mais qu'on ne peut ignorer tant leur place est prépondérante à l'heure actuelle.

On évoque le principe d'une charte ou de règlements communs tout en soulignant les limites de ces dispositifs toujours compliqués à faire respecter.

Sur la gouvernance, c'est bien l'idée de participation qui fait consensus, l'idée que tous les acteurs, publics et privés, doivent pouvoir s'exprimer dans une concertation large, tout en soulignant le nécessaire arbitrage final par la puissance publique garante des priorités et critères choisis pour le développement du parc des coteaux.

Concernant les pratiques à développer et/ou accompagner **on privilégie plutôt sur le parc des activités de nature**, type randonnées, courses d'orientation et trail, accrobranches rassemblant un public large et familial. Les sports/activités plus impactant sur l'environnement et la tranquillité du parc et ses usagers quotidiens que sont les familles sont fortement contestés, notamment les sports mécaniques, mais aussi l'équitation ou encore le VTT. On évoque toutefois une demande forte à laquelle il faudra peut-être répondre, sur d'autres sites. Et on rappelle l'existence sur le parc d'équipements structurants permettant la pratique sportive collective encadrée et la compétition. Enfin, les participants évoquent l'intérêt de développer des **événements sportifs à l'échelle du parc qui permettent de construire progressivement sa notoriété régionale, voire nationale.**

Toujours sur cette question des pratiques sportives et de loisirs, on s'accorde sur l'intérêt de réfléchir à l'échelle du parc et d'une année pour éviter les croisements ou les surcharges et bien entendu penser des aménagements allant de la signalétique jusqu'aux équipements de confort et de sécurité.

Finalement, **c'est le tourisme urbain de proximité, le rapport apaisé à la nature qui rassemble tous les participants voyant dans le parc des coteaux un facteur identitaire fort de la Rive Droite et un facteur d'attractivité à valoriser ensemble**, avec pour fil rouge général le respect absolu du site.

La diversité et le nombre des acteurs qui se sont mobilisés pour participer à ces ateliers organisés par le Grand Projet des Villes Rive Droite, témoignent, s'il le fallait, des attentes et des envies qui entourent le projet de parc intercommunal des coteaux, colonne végétale d'un territoire en plein renouveau, connecté aux grands enjeux métropolitains.

Quelques grands points fédérateurs se dégagent à l'issue des quatre ateliers :

> Le parc des coteaux est considéré par tous, comme un patrimoine naturel commun d'une richesse et d'une diversité exceptionnelles.

Ce patrimoine commun, pas seulement aux habitants de la Rive Droite, mais aussi aux habitants de la métropole dans son entier, doit être valorisé et animé dans un souci constant de préservation. Par ailleurs, il constitue une formidable ressource d'apprentissage à la nature et à l'environnement dont il faut faciliter l'accès à tous.

> Il ne faut pas avoir peur du vide. Certains espaces et certains temps ne doivent pas être investis. Le parc des coteaux séduit aussi par ses vides et ses silences, son caractère brut.

> Il faut travailler sur les continuités paysagères et écologiques, à l'intérieur du parc des coteaux, mais aussi du parc vers les quartiers, du coteau vers la plaine et le fleuve, du parc des coteaux aux autres espaces naturels de la Cub, du parc à l'Entre-deux-Mers.

> La rédaction et le partage d'une charte intercommunale de gestion et d'usages permettront de garantir la cohérence et la lisibilité du projet. Cette charte doit cependant tenir compte et préserver la diversité des espaces qui composent le parc et constituent sa richesse.

> Le travail de fédération et d'animation du réseau des acteurs, aux profils variés, qu'ils soient issus du territoire ou de la métropole, apparaît comme une condition absolue de la réussite.

> Le tourisme urbain et les activités culturelles, sportives et de loisirs les moins impactantes sont privilégiées. Il s'agit d'animer le parc et d'en développer les usages, mais pas sans limite et pas à tout prix.

Le travail se poursuit. Chacun peut donc continuer à contribuer au projet via le blog rivedroite.fr et les groupes de travail qui seront mis en place prochainement.

PARC DES COTEAUX RIVE DROITE

Séminaire 31 mai 2011

Domaine de Séguinaud – Bassens



CONCLUSION

Joël Aubert

Les ateliers ont beaucoup phosphorés, les paper-board étaient bien remplis. On ne peut pas ici rendre compte de leur intégralité, mais les grands témoins vont nous en livrer une synthèse.

Francine Fort, directrice générale d'arc en rêve centre d'architecture

Nous nous sommes répartis sur deux ateliers, j'ai tourné sur l'atelier sensibilisation, éducation, formation et sur l'atelier culture. En deux mots, comment ont travaillé ces deux ateliers. Je vais d'abord parler de sensibilisation, éducation, le mode de travail de cet atelier a eu lieu sur la base d'une invitation à écrire sur un post-it jaune ce qu'on aimerait voir sur le parc des Coteaux et sur un post-it rose ce qu'on n'aimerait pas y voir. Ce qui est intéressant c'est qu'à la fin il y avait beaucoup plus de post-its jaunes que de roses. Nous étions donc dans une dynamique de proposition très positive. Bien sûr les propositions ont été énoncées sur la base des qualités potentielles de ce parc, des qualités qui sont sous-utilisées, méconnues et qu'il conviendrait de faire connaître car on a à portée de la main un dispositif, un lieu de pédagogie pour apprendre ce qu'est la nature, un lieu de leçons. Il y a eu cependant quelques réflexions vers des demandes nombreuses de prises en charge de cette démarche de découverte de la nature - qui pourtant était vantée comme un espace de liberté absolue, demandes de prise en charge très serrée, de balisage, d'organisation, etc. Jusqu'à des propositions comme mettre en avant les métiers de l'environnement, avec l'idée de développer une pépinières d'éco-entreprises. J'aimerais tout de même citer quelques phrases que j'ai retenues et qui me semblent fortes dans cette synthèse. Des petites phrases qui ont avoir avec le côté prise en charge, sécurité, sécurisation, il y a eu des choses comme « pas de mobilier béton », « des balises de sécurité », des choses très précises qui m'ont étonnée. Il y a eu de très belles choses comme faire un sentier planétaire. Egalement quelque chose qui est revenu dans beaucoup d'atelier, travailler sur le fleuve, sur le près, le loin, sur le bas, le haut, c'est très intéressant car l'approche des coteaux n'était pas que dans les coteaux. Je voulais terminer sur deux phrases que j'ai retenues et qui me semblaient très belles. La première, « on veut son espace vert pour soi », en toile de fond il y avait l'idée du rêve de maison avec jardin pour son petit barbecue qui aboutit à « je veux notre espace vert ». C'est le Je qui rejoint le Nous et c'est très beau car c'est une des qualités fortes de la dimension paysage. Autre formule que je voulais retenir et vous livrer en élément de synthèse « avec le parc des Coteaux, on a tout, c'est un atout » je trouve ça très joli et pour finir, je pourrai le redire pour la culture, ce qui ressortait de cet atelier, qui est ressorti de l'atelier culture et de tous les ateliers je crois et ça s'est vu dans la dynamique des jeux qui étaient proposés et la manière dont les gens ont joué le jeu, il y a quelque chose de l'ordre du désir partagé pour un projet à construire ensemble qui se dégageait.

Stéphane Hirschberger, architecte

J'ai suivi l'atelier sur la charte intercommunale de gestion et l'atelier sur le sport et les loisirs. Le premier atelier sur la charte, était complexe car le sens des mots est sur ce sujet important et les intervenants ont dû pendant un moment échanger sur les définitions : qu'est-ce qu'une charte, qu'est-ce que l'intercommunalité, qu'est-ce qu'on fait, qu'est-ce qu'on a ? Est-ce que c'est sauvage, est-ce qu'on doit sanctuariser,

préservé ? Poser la question de la nature qui est sur le parc des Coteaux. Je crois qu'une des difficultés de cet atelier, et une difficulté que va connaître le parc des Coteaux, c'est de passer d'une étape de création, qui procure de l'exaltation dans la fabrication, à la maintenance et la gestion qui est une tâche plus complexe, moins exaltante, moins visible, mais qui est essentielle et je crois que tout le monde en avait conscience. Je craignais l'opposition entre préservation et valorisation, entre biodiversité et usages sur ce territoire « naturel ». On a eu une volonté commune de dépasser ce débat pour entrer dans une notion de gestion versus projet et ça c'est une bonne manière de dépasser le débat sur la sanctuarisation qui finit toujours par des conflits. La notion de charte a été abordée de différentes manières, le problème du mot charte étant que c'est un mot valise, dans lequel on met à la fois des notions de plan d'occupation des sols, de règlement, de liste d'usages. On peut avoir une charte qui peut être très coercitive ou une charte qui est dans la suggestion. Le débat sur les définitions a été suivi d'un certain nombre de pistes, sur la hiérarchisation des fonctions, d'abord.

Est-ce qu'effectivement dans cette notion de hiérarchisation et dans cette intercommunalité de gestion, c'est essentiellement un parc de loisirs et de promenade ou est-ce que c'est un lieu que l'on doit préserver ? Autre question, autre débat : est-ce que cette gestion doit être confiée à des professionnels des espaces dits « naturels » ou est-ce qu'on est dans des espaces aménagés qui appellent une gestion singulière. Une autre piste a été lancée : favoriser le partage des expériences déjà menées par les communes en matière de règlements, de savoir-faire... Etienne rappelait le mode opératoire. Je crois que ce que ce débat soulève est la question du mode opératoire à mettre en place : est-ce que c'est une question de syndicat intercommunal structuré, ou est-ce que c'est une question d'entente ? On voit bien que là dans cette question de gestion, l'échange va demander de la finesse. Il faut démarrer le travail en dépassant cette question de la sanctuarisation-valorisation.

L'atelier sport s'est organisé d'une autre manière. L'idée était de sérier et lister ce qui est de l'ordre de l'atout pour le sport et loisirs et ce qui pourrait être des freins à la mise en place de ces usages. L'accent a été mis sur le fait que la demande est « multi-usagers », complexe, parce que les pratiques sportives sont très variées, qu'elles posent des questions de sécurité, de réglementation et de définition des secteurs de pratiques. Une question a bien évidemment été soulevée : est-ce que ces pratiques sont contradictoires avec la préservation de la nature ?

Et tout de suite s'est posée la question d'une instance de gouvernance comme outil de gestion, de pacification, de coordination des usages. Il y a eu plein d'idées sur les usages possibles de cette nature dans l'agglomération : du triathlon, du trail, du cyclocross, des raids... Il a aussi été proposé de chercher des idées notamment dans l'accompagnement de ces pratiques sportives et de loisirs dans les PNR (Parcs Naturels Régionaux), voire dans les parcs nationaux où la cohabitation des usages a déjà été réglée. D'autres questions portaient sur les bains, les douches, en pointant les Cascades qui ont soulevé des interrogations. Le souhait d'intégrer les activités sportives à panOramas, en amont (en labéllisant les actions) ou pendant l'événement a été assez fort.

La médiation avec un accompagnement plus ou moins présent a aussi été abordée. Un dernier point, très intéressant, portait sur les équipements gérés par des concessions privées : comment ces activités peuvent-elles être gérées par des acteurs privés et peuvent-elles générer des revenus pour le parc ? On a parlé dans ce sens d'un mur d'escalade, de refuge, d'éco-tourisme, d'accrobranche, de locations diverses.

Francine Fort

L'atelier culture a fonctionné sur la base d'une invitation aux participants à travailler sur 4 thématiques : le temps, l'espace, structures et publics. Ce qui était très intéressant dans la dynamique de groupe qui a été fructueuse pour le travail, c'est que chacun a exprimé des idées possibles selon ces quatre entrées et ensuite le débat s'est organisé sur la base de la lecture d'une idée qui n'était pas la sienne.

C'est important tout ça car cela a à voir avec la démarche culturelle. La synthèse qui a été fort bien faite par Anne Gerstlé s'articule en plusieurs questions.

Pour qui ? Cette question est restée a priori sans réponse, mais c'est une forme de réponse et ce qu'on peut retenir c'est que c'est un espace pour tous, une proposition qui doit être ouverte à tous, en s'appuyant sur les ressources présentes et actives sur le territoire. Il y a une autre question très intéressante et qui rejoint peut-être d'autres ateliers : comment le parc pénètre dans la ville et comment la ville entre dans le parc ? Toutes les idées et actions qui pourraient être développées dans cette sphère culture devraient travailler avec cela. Avec aussi les questions qui relèvent des protections, des limites, etc. Il y a eu la question de l'appropriation et des usages du quotidien qui a été fortement développée. Ce qui m'a semblé très intéressant et partagé par tous, sur la programmation des événements, c'est qu'il fallait garder des espaces vierges de toute intervention. Cela me paraît très important car on pourrait être tenté dans l'enthousiasme de vouloir tout organiser. Ce qui est aussi important et qui rejoint l'idée de s'appuyer sur les personnes actives sur le territoire c'est que toute proposition devait s'appuyer sur la nécessité de travailler sur une médiation développée en amont, avant, pendant et après avec les acteurs nombreux et compétentes qui sont déjà là. Dernière chose importante quand Charlotte a ouvert cet atelier, elle a dit « on a un parc, mais c'est aussi un terrain de jeu » et cette métaphore du terrain de jeu est bien celle qui était effectivement à l'ordre du jour des ateliers d'aujourd'hui.

Joël Aubert

On a couvert le champ des ateliers, nous allons maintenant demander aux représentants des collectivités qui sont là de réagir sur un certain nombre de points que nous voudrions approfondir. Je vais demander à Jean Touzeau, en tant que maire de Lormont et vice-président du Conseil général d'intervenir sur la dimension événements et culture dans le parc dont il vient d'être question. Peut-être aussi sur la dimension loisirs et tourisme de proximité.

Jean Touzeau, maire de Lormont

J'interviens avec ce triple regard de maire de Lormont, ville qui est partie prenante du projet, la vision plus globale au niveau de l'intercommunalité et la vision du département. Je ferai quelques remarques et peut-être aussi quelques réponses à des questions qui peuvent se poser sur ce parc, son devenir et le développement local

puisque c'est ce qui est aujourd'hui l'un des fils rouges si je puis dire de cette journée au cœur du fil vert ! Quelques remarques. D'abord nous sommes et nous serons dans un parc au cœur d'un tissu urbain avec dans deux ans l'ouverture du pont Bacalan-Bastide, des liaisons très fortes rive droite-rive gauche et un parc qui devra se situer, comme l'a dit Vincent Feltesse ce matin, dans le cadre du projet métropolitain. Cela me semble être un élément extrêmement important, c'est à dire prenant en compte la réalité de la dimension nature au cœur d'une métropole qui va accueillir des milliers d'habitants supplémentaires, au cœur d'un département qui a également chaque année un solde positif de l'ordre de 18 000 habitants, c'est la ville de Floirac qui rentre chaque année en Gironde ! Et en sachant qu'il y aura indiscutablement une pression, portée d'ailleurs par l'action publique, pour faire qu'une grande partie de ces nouveaux Girondins puissent se situer plutôt à l'intérieur du tissu urbain au nom des politiques de développement durable, pour lutter contre l'étalement urbain, pour réaliser de l'habitat le plus proche possible de tous les couloirs de transport, de tous les services et donc ce parc des Coteaux, c'est ma première remarque, se situe dans cet environnement et au cœur de ces perspectives-là.

Deuxième remarque, je pense qu'il est important que nous puissions au-delà de la vision que nous pouvons avoir aujourd'hui, qui est déjà celle, comme cela été souligné dans les moments que j'ai pu passer tout au long de la journée, le regard d'une très belle avancée. Quand on regarde en une quinzaine d'années ce qui nous permet aujourd'hui de nous retrouver avec un débat sur comment pouvons nous animer, développer le parc des Coteaux et les espaces autour, c'est un formidable chemin parcouru au cours de cette décennie, mais le travail qu'il va nous falloir entreprendre dans les mois et les années qui viennent c'est continuer à constituer le puzzle, parce que je regardais cette superbe carte, mais elle ne prend pas en compte déjà ce qui est au cœur d'un certain nombre de projets portés par les Villes qui font bouger les lignes. Lorsqu'on parle de rénovation urbaine à Lormont, on crée des nouveaux quartiers, mais qui s'appellent le quartier du Bois Fleuri parce qu'il y a un parc, le quartier de la Ramade, la Ramée parce que le point fort c'est la nature, ce qui va remplacer les Cîmes c'est également un quartier marqué par de nouvelles plantations, des aménagements de l'espace et c'est en effet le point fort. Ça c'est la première partie du puzzle qui va petit à petit conforter notre réflexion d'ensemble.

Et puis le troisième élément je pense qu'il faut déjà avoir en perspective, et là c'est le vice-président du conseil général qui parle, comment on crée le lien entre ce parc des Coteaux et tout ce qui bouge autour, tout ce qui existe en terme de cheminements piétons, de pistes cyclables, mais au-delà de ça, des grands espaces naturels qui existent et vont nécessairement prendre une dimension de plus en plus forte sur le plan environnement. Je pense pour être très concret et Jean-Pierre Turon est parfaitement imprégné de ça, que nous avons à prendre en compte le risque inondation sur la rive droite, sur la Presqu'île, il va nous falloir constituer des réservoirs pour faire en sorte qu'au-delà des digues on puisse protéger le tissu urbain et faire en sorte que certains secteurs puissent accueillir ainsi plus naturellement, comme cela a été le cas dans le passé, ces eaux dépassant le fleuve. Ce sont des espaces qui mériteront d'être vraiment pris en compte dans le cadre de projet. Je pense au marais d'Ambarès par

exemple et je pense à la liaison qui doit se faire ici entre Bassens et tout ce nord de la Presqu'île par tous ces cheminements qui vont nous permettre de nous connecter à tous ces espaces naturels qui vont se développer. Et puis la liaison avec l'Entre-deux-Mers, on est aujourd'hui très proche des premières vignes de l'Entre-deux-Mers et on voit bien tout l'intérêt de se relier à ça. Donc ceci doit être pris en compte dans les perspectives.

Première remarque, un parc en tissu urbain, deuxième remarque, un parc qui va évoluer car il va se relier à l'intérieur du tissu urbain et à l'extérieur, troisième remarque, le développement.

J'évoquerai plus particulièrement la partie lormontaise et le projet des Cascades. Les Cascades c'est le thème de l'eau qui apparaissait déjà à travers l'étude Clarac et les thermes. C'est faire en sorte que nous ayons un équipement et ça va être le cas, s'appuyant sur la richesse naturelle constituée par l'eau chaude qui puisse développer l'attrait touristique et une image positive pour l'ensemble des coteaux. C'est une chance, un formidable pari difficile, mais c'est une chance. Ce thème de l'eau avec un choix territorial qui consiste à faire le lien entre l'eau et le parc de l'Ermitage dédié effectivement à cette dimension nature pour que ceci puisse avoir un effet levier sur des politiques portées à l'intérieur de nos villes.

Tout le projet lormontais c'est comment on réintroduit la ruralité dans une ville dont l'image est celle d'une ville tissu urbain-politique de la ville, comment on amène la nature et les animaux à l'intérieur de la ville, comment on relie et on pulvérise ces véritables frontières, c'est tout le projet politique que nous portons. L'eau, la nature et là j'apporte déjà une réponse en ce qui concerne une des difficultés que j'ai à gérer sur ce parc de l'Ermitage qui est, je voudrais le souligner, un site industriel dont nous avons fait l'acquisition il y a une dizaine d'années. Nous pouvons tous être heureux de voir l'évolution naturelle qui nous permet d'avoir une richesse, qui ajoutée à ce thème de l'eau va pulvériser un peu l'image que nous avons.

Pourquoi les Cascades ? Parce que cela va nous permettre de faire le lien avec le fleuve ; en 2012, nous allons avoir les navettes fluviales, la liaison rive droite-rive gauche avec le pont Bacalan-Bastide— parce qu'il nous faut un grand équipement sur la Rive Droite. Nos amis de Cenon ont eu raison avec le Rocher de Palmer, Floirac a raison de se battre pour l'Arena, nous avons raison de nous battre pour les Cascades avec une image : ce thème de l'eau au cœur des coteaux, au moment où Bordeaux va réaliser son centre culturel du vin gigantesque en terme d'image d'agglomération. Ayant fait le choix de ce thème et de son développement, ayant fait le choix de la nature et de l'extension du parc puisque nous venons d'acquérir à côté de la ferme des Iris la propriété Valmont qui agrandit le parc, nous portons l'effort sur l'eau, la nature, la ruralité au cœur de la ville. Et c'est tout. C'est à dire pas d'activités sportives, sauf celles qui peuvent entrer dans ce cadre-là, des pratiques familiales en premier lieu. Cela entraîne bien sûr des difficultés en terme de gestion des usages, notamment sur la baignade dans l'étang de l'Ermitage et la pratique du VTT. C'est le débat que nous avons aujourd'hui et qui croise ce que vous avez pu évoquer dans les différents ateliers. Nous avons à gérer cela dans le cadre de la réalité quotidienne. Il nous faut travailler sur le développement et je partage ce qui a été dit tout à l'heure. On ne réussira rien si on considère que ce parc est un bocal fermé où il faut tout préserver. Ça ne marchera pas. La seule possibilité de faire en sorte qu'on puisse garder cet

équilibre entre ce que nous voulons préserver, valoriser et ce développement qui va se faire, c'est que nous puissions le maîtriser sur des projets. Le projet des Cascades fait le lien entre le parc et le fleuve. Il faut s'ouvrir, porter des projets forts et gérer avec des règlements, des chartes pour préserver les équilibres. Je réponds à la question des refuges urbains : oui ils ont de l'avenir et une expérience se met en place à Lormont dans la suite de panOramas. Dans la propriété Valmont nous allons travailler sur des gîtes, également sur un centre équestre, toujours dans une dimension environnementale, nature. L'ouverture du parc aux activités sportives, moi je n'y suis pas favorable, c'est un choix, un choix difficile car on se heurte à des populations jeunes qui ne comprennent pas que l'on puisse être aussi restrictif. Concernant l'impact du projet des Cascades sur les nouveaux usages du parc, je voudrais souligner que les Cascades c'est un équipement balnéo, il n'y aura pas plus que 400 utilisateurs par heure, en principe ceux qui y viendront seront plutôt dans une culture d'équilibre, de soin du corps et ils auront à proximité un parc. Enfin, le tourisme représente 18 000 emplois en Gironde et sur le plan économique les Cascades représentent de formidables perspectives de développement. Les Cascades généreront des salaires, des retours fiscaux qui permettront ensuite d'effectuer des partages et il faut des ouvertures sur ce plan-là parce que l'un des éléments faibles dans le projet métropolitain c'est bien le dossier économique, c'est bien l'emploi. On parle logement, nature, parc, mais il faut vivre et on en sait quelque chose dans nos communes où l'on est toujours au hit parade du chômage.

Joël Aubert

Vos propos font échos à ce qu'a dit ce matin Vincent Feltesse et se relie au projet urbain dans son ensemble. Des mots-clés sont revenus « aménagement, développement » ce qui ne veut pas dire qu'on ne va pas faire entrer la nature en ville comme le disait Francine Fort et la ville dans la nature, c'est un jeu à somme positive pour lequel il faut beaucoup avancer et réfléchir. Et puis il y a les enjeux d'emplois qu'on a peu évoqués jusque-là, mais juste pour dire un mot, tous les débats actuels sur la Fabrique métropolitaine mettent en évidence qu'un certain nombre de jeunes sont d'abord soucieux de comment vivre.

Francine Fort

Cela va aussi avec la question des nouvelles populations, elles viendront s'il y a de l'emploi et on peut rebondir encore sur le développement durable : c'est important aussi qu'il y ait des proximités ou en tous cas des déplacements assez directs entre les emplois et les lieux d'habitation.

Joël Aubert

Nous allons donner la parole à Emmanuelle Thuong-Hime, directrice de la Culture au Conseil régional peut-être sur comment le parc des Coteaux peut-il être sur le plan régional un équipement précieux, utile, comment il peut s'inscrire dans une politique culturelle.

Emmanuelle Tuong-Hime, directrice Culture et Patrimoine, Conseil Régional d'Aquitaine

Je voudrais au préalable préciser l'endroit d'où je parle car c'est toujours difficile d'intervenir après un élu. C'est vrai que la direction de la culture et du patrimoine du conseil régional n'est pas l'interlocuteur naturel du GPV suivi jusqu'à maintenant par la politique de la ville. Voilà une précision et c'est une précision importante parce que du coup on s'est interrogé sur pourquoi j'avais été sollicitée pour intervenir à cet endroit-là de la table ronde. Donc le questionnement qui m'a été renvoyé était qu'après la première édition de panOramas qui a été je crois une bonne première mise en jambe, comment pouvait-on pérenniser ce projet dans son volet culture sur ce territoire avec l'appui des communes. Je dirai qu'il y a deux aspects et je rebondis avec l'atelier qui a eu lieu cet après-midi : la mixité des usages - préserver des moments de solitude et de repos et ça m'a frappé puisque c'est je crois un questionnement de fond, et est-ce que le parc doit être vécu comme un équipement culturel. Et je réagis à certains propos de l'atelier de cette après-midi où on a parlé de lexique du monde culturel avec l'équipement, les publics : était-ce vraiment adapté à la problématique du parc des Coteaux ? Je dirai que sur l'événementiel il faut être confiant parce qu'il y a une spécificité, la première édition de panOramas l'a prouvé et je crois que vous êtes dans cette démarche-là, cette spécificité sera très facilement repérée au niveau métropolitain, voire au-delà. De notre côté, nous soutenons déjà les opérateurs qui se sont associés à panOramas : Bruit du frigo, Médias-Cité, etc. Concernant la pérennisation, de là où je parle, je pense qu'il faudrait que le parc se réintègre ou questionne ses relations avec les structures existantes autour. Nous soutenons un certain nombre de structures existantes qui sont repérées, le Rocher de Palmer, la médiathèque du Bois-Fleuri qui est un équipement extraordinaire, une tradition de lecture publique sur Floirac et puis des équipes artistiques qui se sont implantés, je pense à Floirac à Hamid Ben Mahi, et peut-être un peu plus loin, à Artigues le Cuvier de Feydeau, les rencontres Art et Paysage ; Carbon-Blanc avec le festival de la BD et les deux festivals sur les Hauts de Garonne qui ont aussi prouvé leur implication. Dans une démarche de structuration, je pense qu'il est difficile de considérer le parc comme un équipement culturel et je crois que les communes qui ont déjà des équipements ne pourraient pas percevoir cet aspect-là, mais il y a comme pour l'événementiel une dimension intercommunale à organiser entre ces différents équipements à mettre en réseau, notamment au niveau des pratiques. On a beaucoup parlé des pratiques culturelles au sens très large du terme qui englobait aussi les pratiques de loisirs, voire les pratiques sportives et il me semble que ces équipements, ces artistes, ces ressources culturelles locales pourraient travailler de façon cohérente sur ces pratiques et l'émergence de nouvelles pratiques, l'idée force étant de ne plaquer aucun schéma existant sur ce territoire si particulier et si original.

Joël Aubert

Une petite réaction de Francine Fort et j'appelle Messieurs Iglésias pour Floirac et Delpech pour Cenon à nous rejoindre.

Francine Fort

Je voudrais réagir ou rebondir sur l'intervention de madame Thuong-Hime sur cette question de la culture et de la Région. Vous avez raison d'une certaine façon de parler de la « culture événement ». Je n'ai volontairement pas parlé de ça parce qu'il me semble que la culture c'est autre chose que l'événement même s'il faut des moments, je préfère parler de moments, le moment c'est un temps, un espace, un acte qui condense et cristallise des choses. Ce qui me semble intéressant, c'est qu'il y a un enjeu qui me semble être un enjeu pour la Région en général, qui est de faire le lien entre culture et aménagement du territoire et là on est dans une compétence large de la Région et qui rejoint ce qu'a dit monsieur Touzeau tout à l'heure à savoir un renversement d'image par rapport aux communes des Hauts-de-Garonne où on sort d'une démarche identifiée politique de la ville pour entrer dans quelque chose d'autre, d'une autre nature. Et puis il y a un autre lien qui a été largement évoqué qui est le lien culture-économie et c'est là que la Région a toute sa place. On est en dehors de l'événement et c'est là que le parc des Coteaux est une situation, un espace, un temps qui permet d'appréhender un projet de cet ordre-là.

Joël Aubert

Abordons la question du fil vert, quels sont les projets à court et moyen terme, comment on y intègre par exemple le parc de l'Observatoire.

Didier Iglésias, adjoint au maire de Floirac, chargé de l'environnement

Il est évident que la question du fil vert est d'une importance capitale. Entre élus on en a déjà longuement discuté, mais ce qui est important c'est que ce lien se fasse du nord au sud et pour notre partie ce qui est relativement établi c'est le domaine de la Burthe qui est la tête de pont sud, comme nous avons avec Bassens la tête de pont nord. C'est une entrée de ville puisque nous sommes confrontés à des percées urbaines : la rocade, la pénétrante entre Floirac et Cenon et donc à partir de là quand on parle de liaison verte il faut pouvoir faire le lien jusqu'au bout. Aujourd'hui nous avons une liaison en pointillés. Quand je parle de percées urbaines, cela revient à dire aujourd'hui : où faut-il limiter l'habitat, où commence-t-on à protéger et se pose la question des franges non pas urbaines, mais vertes. Il faut qu'on soit, j'ai entendu Jean Touzeau le dire, relativement ambitieux, même si dans la capacité financière de nos communes nous n'avons pas forcément tous les moyens à notre disposition. C'est pour ça que j'appréciais que soit dit par les différents intervenants de ce matin que nous avons engagé des opérations de manière douce parce que nous n'avons aussi pas d'autre choix que celui-là. Nous développons avec Côté Sciences et d'autres, des conventions, des partenariats pour animer le parc des Coteaux et démontrer qu'entre les plaines de Garonne et coteaux il y a des liens forts à réaliser. Les liens ne se feront pas sans l'ambition portée par un fil vert continu, et donc par la réalisation des liaisons passerelles comme entre Bassens et Lormont.

Nous avons la chance d'avoir des espaces que nous avons protégés les uns les autres, liberté aux communes de les protéger comme elles en ont envie, sauf qu'aujourd'hui il y a besoin d'avancer sur une charte commune qui permette de cadrer les usages, les conflits d'usage, l'entretien, y compris au-delà du cheminement. Et quand je dis au-delà du cheminement, c'est l'écharpe boisée, ce qu'on peut

considérer comme un poumon vert de la rive droite. Oui, il y a poumon vert de la rive droite qui s'oppose non pas en terme de concurrence, mais en en terme de végétalisation aux magnifiques façades de pierre bordelaises. Le coteau doit y trouver son intérêt de manière très cadré. Le lien doit être rapidement le plus fort et avancer sur les trous fonciers. Pour être concret, sur la commune de Floirac, nous venons d'acquérir trois espaces fonciers, mais on est loin du compte. Nous sommes contraints d'avancer rapidement dès cette fin d'année sur ce qu'on appelle le projet du Castel qui va être un lien vers la Burthe, par cheminement doux. Ce projet intègre le parc du Castel qui est un parc de centre ville et le lien vers la Burthe au sud ou vers Cenon par le nord en passant par l'Observatoire. Ce parc représente 12 hectares et ce n'est pas rien. Comment va-t-on le gérer, l'entretenir et le sauvegarder ? Il faut aussi envisager une percée entre Floirac et Cenon par une éventuelle passerelle également. Il existe déjà quelques chose, un franchissement c'est le tunnel sous la rocade. Fort heureusement il a été protégé, les chevaux du centre équestre peuvent passer ce tunnel et relier les coteaux de Bouliac. Mais dans un premier temps la question essentielle est de savoir comment on va être capable d'opérer et de protéger nos espaces de manière foncière.

Joël Aubert

Nous nous tournons maintenant vers Jean-Paul Delpech pour Cenon et nous aborderons aussi la question du jalonnement.

Jean-Paul Delpech, adjoint au maire de Cenon, chargé de l'urbanisme

Tout d'abord, je vous prie de bien vouloir excuser Alain David qui est retenu au SDIS. On reproche aux politiques en temps de campagne de dire « on dit ce qu'on va faire et on va faire ce qu'on a dit », là on l'a fait ! Ce n'est pas abouti car il n'y a pas d'aboutissement, je pense que ce sera toujours une continuité, des créations... Pour le moment, je pense que c'est la preuve que, comme dit Stéphane Hessel, tout ce qui est souhaitable est possible. Les lieux existaient, on se les gardait tous secrètement ou on les ouvrait au public, mais c'est vrai que nos 4 communes ont la chance, très urbanisées, d'avoir des espaces verts ouverts au public sur des superficies très restreintes. On est arrivé à les couvrir ces espaces avec chacun une spécificité qui lui est propre, certains ne veulent pas y voir du sport, le maire de Cenon, Alain David lui-même, a choisi d'y développer du sport et de la culture et du tout public et en particulier sur le parc du Cypressat un territoire qui lui même est jalonné et est accessible aux personnes à mobilité réduite ce qui est très important. Ce qu'il nous reste à faire, c'est à créer ces liens, ils existent, mais il faut les finaliser, les rendre accessibles et permettre à toutes les populations et je pense toujours aux personnes âgées et handicapées, d'avoir accès à ces points de vue qui sont extraordinaires sur ces fameuses façades 18^{ème} de Bordeaux et le fleuve. Je voudrais vraiment de tout cœur remercier tous ceux qui ont participé à ce projet en communion avec les maires et c'est rare que quatre maires se mettent d'accord pour développer et continuer un projet avec des sites majeurs : Cascades, Arena, le Rocher qui vit déjà, les équipements sportifs. Pour l'avenir proche, le chantier à mener concerne l'amélioration du jalonnement et l'ouverture à tous, les randonneurs et je les vois présents ici car ce sont les premiers découvreurs de ces sentiers, et tout ceux qui ont envie de profiter de

cette chance extraordinaire de nature maîtrisée ou sauvage en pleine ville.

Marie-Christine Bouteau, adjoint au maire de Cenon, chargée de l'environnement

Je prends la suite de Jean-Paul Delpech qui a lancé le parc des Coteaux, l'initiative et notamment le parc du Cypressat et c'est pour ça qu'on travaille toujours un petit peu ensemble. Sur le jalonnement à Cenon, il avance, et nous sommes soucieux que ça avance car c'est toujours un peu long... donc on reçoit les bureau d'études, on cherche les propriétaires, il y a à ma connaissance juste une parcelle dont le propriétaire ne répond pas. Sur la continuité du parc on souhaiterait aussi des continuités, alors le pont des collines c'est peut-être pas ce qu'on aurait envisagé, mais c'est comme ça. Sur la partie entre Cenon et Floirac, nous on serait assez partant pour une trémie qui puisse constituer une continuité biologique, ce qui est un point important. Sur la multifonctionnalité du parc je pense qu'elle existe déjà, il faut des zones réservées, il ne faut pas trop de tout en tout parce qu'après on n'a plus d'identité réellement de parc. Ensuite, Jean-Paul disait qu'on avait la meilleure vision sur les façades 18e de Bordeaux, et surtout il se voit depuis Bordeaux, depuis la rive gauche et ça c'est très important. Cette frange verte est vue de loin et les gens ont naturellement envie de s'y rendre et n'attendent que les circuits pour pouvoir l'atteindre simplement.

Joël Aubert

Je passe la parole sans plus attendre à Jean-Pierre Turon pour approfondir cette question de la charte intercommunale.

Jean-Pierre Turon, maire de Bassens

Je vais essayer d'aller assez vite parce que tellement de choses ont été dites et il faut éviter les redites. Mais je crois que c'est extrêmement important et c'est pour ça que je vais terminer par la charte et la nécessité d'une charte. En effet, nous avons un parc qui n'est pas banal, il est véritablement original et tout ce qui vient d'être dit le confirme bien, tant et si bien qu'on avait fini par presque oublier le végétal. Il faut revenir au fondamental : le plateau, la coulée verte, le fleuve, ce sont là des réalités géographiques qui structurent notre territoire et il ne faut pas les oublier. De la même façon, l'occupation de cet espace, occupation bourgeoise qui a permis la constitution de ces grands parcs que nous utilisons maintenant, ce sont des fondamentaux et je veux les resituer. Ceci étant dit, on voit bien que cet espace végétal est multi-sites et la végétation est très différente d'un parc à l'autre. De la même façon on a évoqué ensuite les activités, les animations, les liaisons. C'est un parc qui, parce qu'il est multi-sites, va pouvoir avoir différentes réponses. Il faut avoir la réponse la plus appropriée à chaque site : certains parce que c'est leur histoire seront à aménager complètement, d'autres devront être aménagés le moins possible. Certains pourront avoir un point culturel, d'autres sportifs, mais je crois - et c'est là qu'il y aura intérêt de la poursuite de la réflexion commune, maintenant qu'on voit mieux tous ces enjeux, toutes ces possibilités, qu'il est absolument nécessaire de retravailler maintenant pour identifier les spécificités et les capacités de chaque parc pour que chacun soit singulier et non reproductible. Il ne faut surtout pas faire les mêmes choses partout. Il faut accompagner l'originalité ou l'identité végétale de chaque parc et introduire la

diversité des activités et animations proposées. La nécessité d'une cohérence, d'un aménagement raisonné suppose qu'il y ait un certain nombre de fondamentaux et d'éléments de diversité maîtrisés. Ce parc n'est pas terminé, on lui voit des ramifications plus au sud, plus au nord, vers la plaine, donc c'est un parc dont les limites ne sont pas actuellement achevées, ce qui suppose cette réflexion encore plus ouverte et qui doit renforcer son identité, sa personnalité. Le lien est fondamental. Si dans les deux ans qui viennent les points durs ne sont pas débloqués je pense qu'on risque de manquer totalement l'opération. Ce qui va donner tout son sens, sa force au projet, c'est la création de ces passerelles. Et il est donc urgent qu'avec les différents partenaires qui accompagnent cette réflexion depuis le début, nous trouvions des clés de répartition des financements pour que cela devienne possible.

Il est nécessaire de retravailler ensemble maintenant que chacun est dans une phase de réalisation, chacun en se tenant le plus informé de ce qui se passe chez le voisin. Je vais dire ma pensée par rapport à ce qui est une structure intercommunale d'entretien. Je crois que pour le moment ce n'est pas mûr. Je crois que ce qui est important c'est qu'il y ait des points fondamentaux, durs, que chacun va reconnaître et établir en commun, les arrêter et les respecter. Au niveau de la gestion quotidienne, peut-être qu'un jour ce sera possible, mais il n'est pas forcément nécessaire de tout centraliser. Il faut qu'il y ait à la fois des lignes fortes que chacun respecte et après il faut laisser peut-être la main au local, à nos équipes municipales qui tiennent beaucoup à ce projet. Je sais qu'ils tiennent à s'investir aussi localement, mais et c'est ce que je ne cesse de dire, en coopération, en concertation, en mutualisation avec le voisin et donc pas forcément une grande machine. Il existe véritablement cette nécessité d'établir des bases de fonctionnement, de répartition des usages, quitte à ce que dans le détail du traitement de la gestion quotidienne ça puisse se faire localement, mais en empruntant des « recettes », des façons de faire que chacun a pu expérimenter sur son propre territoire. C'est mettre en commun ce qui peut l'être, mais laisser à chacun une possibilité de liberté locale, de proximité. C'est toujours la recherche de ce qui peut rassembler avec des réponses singulières de proximité. Concernant la signalétique, il est impératif que dans les prochains mois nous soyons d'accord sur une signalétique commune, et cela fait partie de la charte. Je fais partie de ceux qui pensent que s'il n'y a pas une signalétique commune, le sens même du parc des Coteaux sera perdu, ou du moins ne sera pas entier.

La signalétique, on a vu tout l'intérêt, des choses ont été présentées ce matin, il y a ce qui peut faire consensus, ce qui mérite d'être retravaillé en particulier la question des avant-parcs. Moi j'ai été séduit par cette signalétique qui est à la fois discrète et efficace tout au moins à l'entrée du parc, à l'intérieur même du parc pour ce qu'on a pu voir. Pour ce qui est de l'avant-parc, ça reste à définir car ce n'est pas suffisant, en particulier ce qu'on a vu au tramway.

Joël Aubert

Je me demandais si nous ne pouvions pas dire un mot par rapport à l'acuité du moment, si panOramas 2012 qui est un rendez-vous fédérateur ne pouvait pas être justement l'aiguillon supplémentaire qui va mettre tout le monde en situation.

Jean-Pierre Turon

On a absolument pas le droit de le manquer, de la même façon que panOramas 2010 avait accéléré un certain nombre de travaux chez les uns et les autres parce qu'on sait très bien que tout le monde est dans sa propre vie comme ça, c'est parce qu'on a des invités qu'on va faire des travaux supplémentaires, c'est parce qu'il y a une échéance qu'on va réfléchir plus vite, on va trouver les moyens plus vite, on va mettre les énergies. On va se mobiliser, c'est tout à fait normal et donc c'est bien d'avoir une biennale, parce que ça laisse du temps de faire, sans perdre trop de temps. C'est bien pour soi et pour les différents partenaires et c'est cette mobilisation qui permet d'avancer. Et donc, la biennale de l'an prochain sera particulièrement importante et je fais un appel à la mobilisation de toutes les énergies de chaque commune et de tous les partenaires, vous avez bien compris dans la réflexion, mais aussi dans les financements pour qu'il y ait un grand pas franchi et que celui-là franchi il sera difficile de laisser en plan, on sera condamné positivement à réussir !

Joël Aubert

La parole pour la conclusion à nos deux grands témoins.

Francine Fort

J'aimerais, grâce à panOramas, revenir sur la question du lien qui a été souvent abordé, le lien entre les quatre communes, entre l'urbain et la nature, le lien avec le fleuve, le lien avec l'agglomération, mais au risque de provoquer un peu, je voudrais dire que la valeur du parc ne se joue pas uniquement sur le traitement des continuités et qu'il faut aussi assumer la rupture pour éviter la dilution du caractère propre de ce grand parc des Coteaux, la rupture avec l'urbanisation, la rupture avec la banalité, la rupture avec le bruit ambiant. Assumer la rupture pour renforcer l'identité de cet espace majeur, un espace d'agglomération, pour renforcer sa valeur de centralité.

Parce que souvent on associe la valeur de centralité à une concentration urbaine, mais la valeur de centralité, elle se joue aussi sur les vides et je vais prendre deux exemples. Un qui vous est très proche, ce sont les quais de Bordeaux qui sont un grand espace vide et aussi un espace de centralité. Car la principale qualité liée à la valeur de centralité c'est bien la mixité, la concentration des activités, des fonctions, des différentes générations, des différents milieux sociaux, culturels, et un peu de désordre de temps en temps, un peu d'inattendu et de la liberté. Un autre espace qui vous est plus éloigné mais que tout le monde a dans la tête c'est Central Park qui est un formidable espace de centralité urbaine au cœur de New-York.

Je préfère s'agissant de lien parler de relations et vous allez comprendre le saut de puce que je vais faire rapidement et de ce point de vue, panOramas et un formidable condensateur pour mettre l'espace en commun et aussi et surtout un accélérateur d'urbanité.

Stéphane Hirschberger

Je crois que cette notion de centralité a besoin d'être renforcée parce que le parc des Coteaux crée une situation nouvelle. En cela il peut être un générateur du projet des villes concernées.

Il a fallu le créer ce parc, ça a été l'objet de 10 années de travail. Maintenant on pense

à le montrer ; c'est pour ça qu'on souhaite ce jalonnement, pour attirer les gens et faire connaître le parc. Un des bons moyens de le faire connaître est de créer une sorte de zone d'influence autour qui ferait que dans l'aménagement même de l'espace public on puisse depuis les stations de tram ou d'autres rues sentir la présence du parc.

A ce moment-là, le parc irait vers la ville et la ville irait vers le parc dans son aménagement même. On a pensé le parc, il faut parler de ses limites pas seulement en terme de périmètres, mais aussi en terme de zone d'influence et du coup un projet en appel un autre.

Dernière chose, je crois que les financements du GPV s'arrêtent, il faut que ce projet continue, le maire de Bassens l'a bien dit, les enjeux sont très forts, très importants, il faut absolument que tout ceux qui peuvent le financer s'impliquent, on est tous attentifs à ça, on le souhaite car ce projet est une tête de pont intellectuelle et physique de ce que peut devenir la nature dans la Cub.

Etienne Parin

Il me reste à remercier d'abord les équipes de Bassens qui se sont mobilisées comme souvent, Bassens n'est pas la plus grande ville du GPV, mais elle est à beaucoup d'égard une des plus actives sur des sujets qui concernent tout le territoire de la Rive Droite. Merci monsieur le maire, qui en représente toutes les forces vives, elles ont été au rendez-vous, comme toujours. Merci aussi à mon équipe. Merci à nos deux grands témoins, parce qu'une journée comme ça, à cette époque de l'année dans des emplois du temps chargés, c'est difficile à trouver. Merci à vous tous d'avoir été présents, et merci à Joël Aubert qu'on ne présente plus, mais qui travaille maintenant avec toujours autant de passion sur le sujet de la communication et des médias et avec qui nous venons de signer un partenariat pour que tout ce que l'on essaie de faire soit répercuté, via le site aqui.fr, sur internet.

A très vite et bravo pour le travail que vous faites tous dans votre domaine !